

2017

BULLETIN MUNICIPAL

*La Plaine
sur mer*



p. 8

ENFANCE



p. 16

TRAVAUX



p. 23

VIE DE LA COMMUNE



p. 29

ASSOCIATIONS

ACCESSIMMO

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ

4 rue L. Fourneau LA PLAINE sur MER

www.accessimmo-laplaine.fr

Achat
Vente
Location
Estimation

02 72 45 00 30



Néthymoules
BITARD
depuis 1999
Nelly & Thierry
simpaul.bitard@orange.fr

Cabane n°3
Zone Conchylicole « Le Marais » - 44770 La Plaine sur Mer
Tél./fax 02 40 21 06 71 / Port. 06 76 47 84 02

CHRISTOPHE PORCHER
PAYSAGISTE

- . Clôture
- . Création
- . Entretien
- . Arrosage automatique



21 impasse de la Basse Musse - 44770 La Plaine s/Mer
Tél/Fax : 02 40 82 00 69 - Port : 06 62 10 14 54



MAÇONNERIE
côte de Jade

Neuf & Rénovation

- Assainissement
- Couverture
- Carrelage
- Clôture

Bureau ouvert uniquement
le matin ou sur rendez-vous

02 40 21 56 21
ZA La Musse
44770 LA PLAINE-sur-MER
maconneriecotedejade@orange.fr



YANN GUERY
Menuiserie - Charpente
Ossature bois
Fermeture - Véranda - Store - Automatisation
Clôture - Agencement - Bardage - Dépannage

RGE
ECO
artisan

La Génrière - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél. 02 40 21 01 33 - Fax 02 40 82 15 92
www.menuiserie-guery.com - sarlyanguery@orange.fr



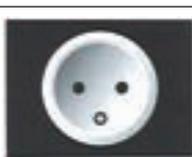
Menuiserie
Maison neuve Tony

Fabrication sur mesure

Cuisines, Parquets, Dressings, Lambris
Mobilier d'intérieur, Verrières bois... Int

Terrasses bois et composites, Pergolas
Volets, Gâble-corps, Portails... Ext

02 40 39 19 20 - 06 32 40 76 74
ZA de la Gâtébrière - 44770 La Plaine Sur Mer
contact@menuiserie-maisonneuve.fr
www.menuiserie-maisonneuve.fr



Ludovic MARIOT
Electricien

06 28 91 45 08
02 51 74 22 65
sarl.mariotludovic@hotmail.fr

Electricité Générale

4 impasse des Guiryères - 44770 La Plaine sur Mer



les Mousquetaires

Inter**Marché**

SUPER



LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 00 52



mot du Maire

Nous avons bénéficié d'un superbe weekend de l'Ascension, avec des conditions climatiques exceptionnelles, dignes d'un mois d'août, des températures atteignant plus de 30 degrés.

L'économie touristique en a largement profité, campings affichant complet, terrasses des cafés-restaurants bien remplies, commerces surpris par l'affluence. Tout ceci laisse entrevoir une très belle saison estivale 2017. Formons le vœu que le soleil soit aussi généreux cet été, avec quelques ondées de temps à autre pour les jardins, les espaces verts, les cultures et surtout pour alimenter les réserves en eau potable et stabiliser les nappes phréatiques.

Au cours de ce printemps ensoleillé, deux événements importants ont remporté un vif succès : le dixième anniversaire du jumelage avec Champs-sur-Tarentaine-Marchal et « Plantes en fête ».

Nous nous réjouissons de l'amitié qui perdure depuis une douzaine d'années avec nos amis champsois. Ces trois jours passés avec nos hôtes pour ce dixième anniversaire du jumelage ont été très chaleureux, riches en échanges et émotions. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : associations, élus champsois et plainais. Un merci particulier à ma première adjointe pour l'organisation.

Outre les investissements déjà communiqués, notamment dans l'Echo plainais, ce bulletin contient un résumé sur l'avancement de la zone d'aménagement concerté (Z.A.C) multi-site d'habitat (350-370 logements) et un zoom important sur les finances pour mieux comprendre les enjeux futurs.

Le 26 juin, le conseil municipal a retenu la société LAD-SELA en tant qu'aménageur de cette ZAC et a approuvé le traité de concession pour une durée de 13 ans.

L'infléchissement important des dotations de l'État et la baisse de la taxe d'habitation, ont contraint le conseil municipal à approuver à l'unanimité une augmentation de 2,5% du produit des taxes locales. Elles n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2004. Sans anticipation, nous ne pourrions plus dégager d'autofinancement pour les nouveaux projets, rembourser nos emprunts ou maintenir certains services communaux de proximité. Alors que la suppression de la taxe d'habitation est annoncée par le nouveau Président de la République, la commune doit s'attendre à de nouvelles pertes de recettes. La recherche d'économies de gestion est plus que jamais impérieuse.

Néanmoins, je reste optimiste, notre commune se porte bien. L'économie artisanale, commerciale, touristique et la situation de l'emploi sont plutôt favorables.

Notre population a franchi largement le cap des 4500 habitants. Le recensement prévu entre le 18 janvier et le 17 février 2018, confirmera la dynamique constatée depuis une bonne quinzaine d'années.

Actuellement, nous travaillons sur la stratégie du développement communal à l'horizon 2030. Bien que nous n'ayons plus la compétence développement économique, transférée à la communauté d'agglomération (Pornic aggro Pays de Retz) née au premier janvier de cette année, les élus plainais seront très présents en commission pour défendre les intérêts de La Plaine-sur-Mer, mais aussi, de la communauté d'agglomération.

Nous nous interrogeons sur l'objectif de croissance pour demain. Quelle typologie de population allons-nous accueillir ? Quels services et équipements seront nécessaires ? Comment conserver une bonne qualité de vie ?

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) nous accompagne dans notre réflexion. Ce regard extérieur est très important dans le diagnostic. Il ne s'agit pas d'obtenir un projet « clé en main », mais de fonder les bases d'une réflexion concertée. Prenons le temps, comme nous avons pu le faire dans la première phase d'expansion et d'aménagement du bourg.

Nous devons également nous interroger sur le développement des commerces de proximité, sur la création éventuelle d'un pôle santé.

Se poser la question des services de santé à l'horizon 2020-2030 est fondamental et nécessaire. C'est la raison pour laquelle une concertation a été engagée avec les acteurs médicaux et paramédicaux le 16 mai dernier. Ce temps d'échanges fructueux sera poursuivi. Il conditionne les choix les plus judicieux en matière de santé, pour une ville de 5 000 habitants.

Tous les projets structurants que nous conduirons, s'appuieront sur des orientations définies en étroite concertation avec la population.

Voilà évoqués quelques sujets que je tenais à partager avec vous. Bien des choses restent à dire...

A tous, je souhaite une bonne et enrichissante lecture du bulletin municipal et une excellente saison 2017.

Michel BAHUAUD
Maire de La Plaine sur Mer

info budget

Comptes administratifs 2016

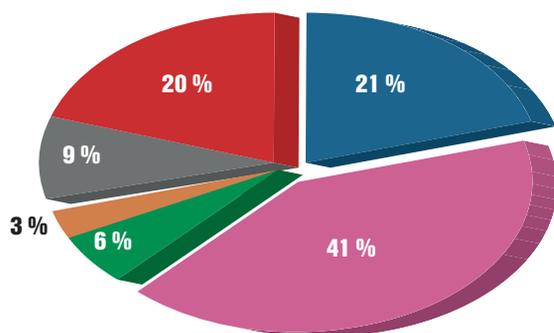
Le compte administratif est le résultat des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée, alors que le budget primitif est une prévision ajustée en cours d'année. Les tableaux et graphiques ci-dessous se rapportent au compte administratif du budget principal 2016.

Budget général

Dépenses fonctionnement

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Charges à caractère général | 1 090 127,38 € |
| Charges du personnel | 2 170 801,55 € |
| Autres charges de gestion courante | 299 632,94 € |
| Charges financières | 161 830,29 € |
| Charges exceptionnelles | 34 187,44 € |
| Atténuations de produits | 468 561,00 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 1 038 271,49 € |

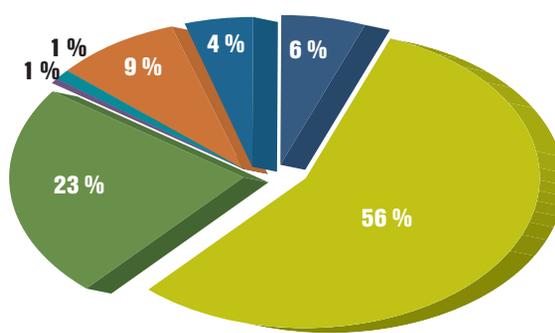
TOTAL DEPENSES 5 263 412,09 €



Recettes fonctionnement

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Produits et services du domaine | 346 227,84 € |
| Impôts et taxes | 3 211 676,24 € |
| Dotations et participations de l'Etat | 1 331 976,50 € |
| Autres produits de gestion courante | 38 119,88 € |
| Atténuations de charges | 56 085,62 € |
| Produits exceptionnels | 502 048,52 € |
| Produits financiers | 18 239,14 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 264 293,31 € |

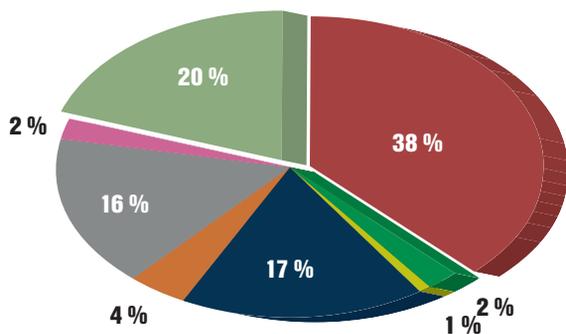
TOTAL RECETTES 5 768 667,05 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 505 254,96 €



Dépenses investissement

| | |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| Remboursement capital des emprunts | 510 746,67 € |
| Frais d'études, PLU et logiciels | 30 846,94 € |
| Subventions d'équipement versées | 11 139,20 € |
| Terrains bâtiments et matériels | 228 462,58 € |
| Construction (Bâtiments) | 55 324,71 € |
| Travaux de voirie-réseaux, sports-loisirs, littoral | 223 183,80 € |
| Opérations patrimoniales | 32 002,38 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 264 293,31 € |

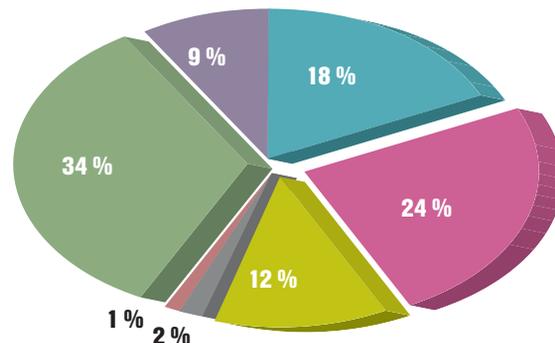
TOTAL DÉPENSES 1 355 999,59 €



Recettes investissement

| | |
|-------------------------------------------|----------------|
| Dotations, fonds divers (FCTVA et T.L.E.) | 559 341,96 € |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 756 935,82 € |
| Subventions d'investissement | 368 837,48 € |
| Remboursements divers | 6 746,00 € |
| Immobilisations financières | 54 791,50 € |
| Opérations patrimoniales | 32 002,38 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 1 038 271,49 € |
| Excédent d'investissement N-1 | 274 362,36 € |

TOTAL RECETTES 3 091 288,99 €
Excédent d'investissement 1 735 289,40 €





info budget

Comptes administratifs 2016

Budget Ports

Dépenses exploitation

| | |
|------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 59 287,38 € |
| Charges du personnel | 128 723,21 € |
| Autres charges de gestion courante | 0,47 € |
| Charges financières | 1 863,16 € |
| Charges exceptionnelles | 2 221,01 € |
| Dotations aux amortissements | 23 901,56 € |
| Dotations aux provisions | 278 224,00 € |
| Impôts sur les bénéfices | 712,00 € |
| TOTAL DÉPENSES | 494 932,79 € |

Recettes exploitation

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| Locations de corps morts,grutages etc | 289 787,94 € |
| Autres produits de gestion courante | 4 402,94 € |
| Amortissement des subventions | 170 032,00 € |
| Subvention d'exploitation | 6 863,00 € |
| Produits exceptionnels | 19 100,00 € |
| Excédent d'exploitation reporté | 4 747,51 € |
| TOTAL RECETTES | 494 933,39 € |
| Excédent d'exploitation reporté | 0,60 € |

Dépenses investissement

| | |
|-------------------------------------------|---------------------|
| Remboursement capital emprunts | 9 999,96€ |
| Installations portuaires | 8 330,00€ |
| Travaux | 2 605,10€ |
| Subvention inscrite au compte de résultat | 170 032,00€ |
| TOTAL DÉPENSES | 190 967,06 € |

Recettes investissement

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| Dotations | 205 300,00€ |
| Amortissements du matériel portuaire | 23 901,56€ |
| Excédent d'investissement reporté | 88 772,65€ |
| TOTAL RECETTES | 317 974,21 € |
| Excédent d'investissement 2015 | 127 007,15 € |

Budget panneaux photovoltaïques

Ce budget concerne les membranes photovoltaïques de l'école René Cerclé.

Dépenses d'exploitation

| | |
|-------------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 64,20 € |
| Charges financières | 2 731,66 € |
| Opérations d'ordre entre section (amort.) | 4 791,50 € |
| TOTAL DÉPENSES | 7 587,36 € |

Recettes d'exploitation

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Prestations de service | 5 762,73 € |
| Subventions d'exploitation | 1 824,63 € |
| TOTAL RECETTES | 7 587,36 € |

Dépenses investissement

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Emprunts et dettes assimilées | 4 791,50 € |
| TOTAL DEPENSES | 4 791,50 € |

Recettes investissement

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Opérations d'ordre entre sections | 4 791,50 € |
| TOTAL RECETTES | 4 791,50 € |

Budget cellules commerciales

Dépenses fonctionnement

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 5 500,14 € |
| Charges financières | 15 505,20 € |
| Dotations aux amortissements | 100 000,00 € |
| TOTAL DÉPENSES | 121 005,34 € |

Recettes fonctionnement

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Loyers | 55 820,73 € |
| Autres produits de gestion courante | 1 827,00 € |
| Subventions d'exploitation | 30 790,65 € |
| Résultat d'exploitation reporté | 32 566,96 € |
| TOTAL RECETTES | 121 005,34 € |

Dépenses investissement

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| Emprunts et dettes assimilées | 100 000,00 € |
| TOTAL DÉPENSES | 100 000,00 € |

Recettes investissement

| | |
|--------------------------------------------|---------------------|
| Opérations d'ordre entre sections (amort.) | 100 000,00 € |
| TOTAL DÉPENSES | 100 000,00 € |

info budget

Débat d'orientation budgétaire 2017

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 27 février 2017.

Cet acte, extrêmement important, repose sur une analyse prospective, il définit les grandes lignes de la gestion communale de l'année, en tenant compte du contexte national et local.

Le débat fait l'objet d'un rapport articulé autour des points suivants :

- les résultats provisoires du compte administratif et leur incidence sur le plan pluriannuel d'investissement.
- la description du contexte financier national et local,

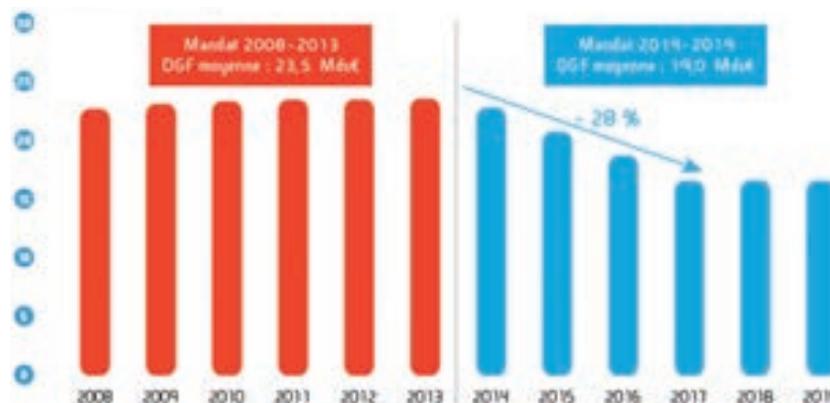
- les données fiscales et budgétaires communales résultant des quatre derniers exercices comptables.

- les ratios financiers par habitant

Le contexte national : les contraintes budgétaires des collectivités locales

Depuis 2012, le niveau élevé de la dette a conduit l'Etat à engager une politique de réduction du déficit public. La baisse drastique des dotations financières aux collectivités s'inscrit dans ce cadre général.

Dotation globale de fonctionnement du bloc communal (en milliards d'euros courants)



Source Territoire et Finances – AMF / La Banque Postale

En conséquence, l'épargne brute des collectivités locale (recettes moins dépenses de fonctionnement) diminue constamment. Cela s'explique par des dépenses de fonctionnement toujours plus dynamiques que les recettes.

Les derniers chiffres publiés sont les suivants : -3 % en 2012, -4,1 % en 2013, -5,6 % en 2014 et -4,9 % en 2015. Ce recul de l'épargne brute réduit les marges d'autofinancement et à moyen terme les capacités d'emprunt.

Ainsi, les collectivités évoluent dans un contexte contraint. Leur participation au redressement des comptes publics s'est élevée à 1,5 milliards en 2014 et à 3,67 milliards d'euros en 2015 et 2016.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement par habitant croissent selon la taille des communes. Plus les communes sont grandes, plus la part des

charges de personnel pèse sur le budget. Les communes touristiques, dont la population augmente rapidement sont particulièrement impactées par ce phénomène.

Un autre facteur concourt à la faible progression des recettes des communes, c'est le taux d'évolution des bases fiscales. La loi de finances pour

2017 fixe ce taux à 0,4 %, alors qu'il était de 1 % en 2016, et bien supérieur dans le passé.

Le contexte local : une expansion continue confrontée à la diminution des ressources financières

Au 1^{er} janvier 2017, la population INSEE de La Plaine-sur-Mer, basée sur le recensement de 2012, s'élève à 4079 habitants. Il s'agit d'une donnée statistique, car en réalité le nombre d'habitants est bien supérieur, le recensement 2018 viendra très certainement le confirmer.

Les investissements réalisés au cours des dernières années ont permis de renforcer l'attractivité

de la commune. Les aménagements urbains, commerciaux, les zones artisanales, la création de logements en partenariat avec les bailleurs sociaux, Les opérations d'ensemble réalisées par des aménageurs privés favorisent le développement local, tout en générant des coûts pour notre collectivité.

Certes, les dépenses d'investissement ont été volontairement ralenties en 2016, mais les services

à la population figurant en dépenses de fonctionnement ont été maintenus, voire accrus. La progression des dépenses de fonctionnement s'explique par les obligations nouvelles imposées aux communes et l'évolution des charges concourant à la continuité du service public. D'une manière générale, l'évolution annuelle des tarifs communaux ne permet pas de combler l'écart croissant entre

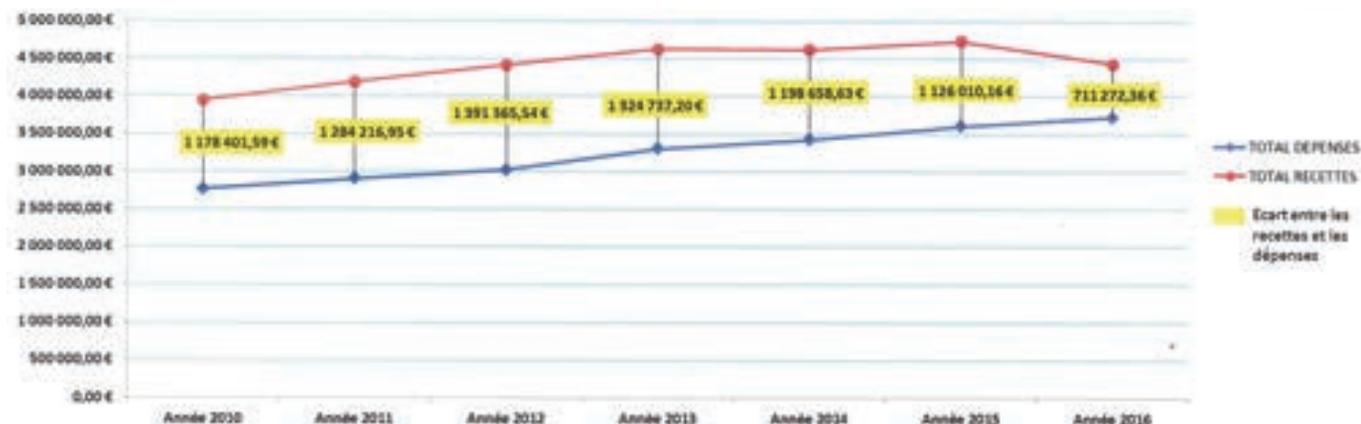
le coût réel des services et la participation des usagers.

Cependant, la commune tient à garantir à la population des services et un cadre de vie de qualité. Le professionnalisme de l'accueil périscolaire et de loisirs, gestionnaire des temps péri-éducatifs,

est reconnu, il doit être préservé. L'accès gratuit, pour tous les plainais, à la médiathèque Joseph Rousse, constitue une offre culturelle utile, elle doit être maintenue. Les prestations du restaurant scolaire, dont les repas sont confectionnés sur place, doivent continuer de répondre à la même exigence.

De même, il n'est pas envisageable de négliger l'entretien des espaces publics et du patrimoine communal. C'est pourquoi, à défaut de recettes nouvelles, la décision de majorer la fiscalité locale, cette année, a été prise.

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2010 à 2016 hors opérations d'ordre, charges et produits exceptionnels



La principale conséquence de la progression moins rapide des recettes que des dépenses est une réduction de l'excédent de fonctionnement ayant pour effet de limiter les marges d'autofinancement et par conséquent de ralentir le rythme des investissements.

Orientation générale 2017

Le rapport d'orientation budgétaire 2017 énonce les principes suivants :

- anticiper la baisse annuelle pérenne des dotations de l'Etat, dans l'attente de précisions sur la probable réforme de la dotation globale de fonctionnement.
- prendre garde au nivellement contraint de l'épargne nette, de nature à obérer la capacité d'endettement
- intégrer le concept d'autonomie financière sur les projets d'investissement pour lesquels les soutiens ponctuels de l'Etat, de la Région et du Département se raréfient,
- accepter de ralentir le rythme des investissements les moins urgents
- engager une politique fiscale cohérente avec la progression maîtrisée, mais réelle, des charges de fonctionnement incompressibles

L'orientation budgétaire 2017 prend en compte les engagements suivants :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement en recherchant des économies de gestion,
- optimiser les recettes de fonctionnement,

- réfléchir à diverses formes de mutualisation dans le cadre de la coopération intercommunale,

La création du terrain de football synthétique avec Saint-Michel Chef Chef, non budgété en début de mandat, constitue un exemple de cette nécessaire adaptation au contexte financier imposé par l'Etat. Environ 200 000 € sont affectés à cet équipement sportif. Ils seront mandatés sur le budget 2017.

- poursuivre l'aménagement et l'entretien des équipements publics pour répondre aux besoins de la population,
- maîtriser l'endettement selon un plan pluriannuel compatible avec les capacités d'autofinancement et d'épargne nette.

Le cadrage financier repose sur une évolution faible des recettes prévisionnelles. Le produit global des contributions directes progressera modérément, compte tenu de la faible évolution des valeurs locatives.

En 2016, les mesures d'exonération de taxe d'habitation de certains contribuables au revenu modeste, ont eu pour effet de réduire les bases

et par conséquent le produit de 59 000 €. Alors que ces exonérations imprévisibles ne sont pas intégralement compensées par l'Etat, l'incertitude demeure quant à l'évolution du produit de la taxe d'habitation en 2017.

Le gel des taux des impôts communaux pratiqué depuis 2004 a été possible grâce à la progression des bases, donc des recettes fiscales. L'inflexion du volume des recettes fiscales et des dotations n'apparaît pas compatible avec une politique de maintien du gel des taux, alors que la commune grandit.

Le plan pluriannuel d'investissement approuvé en 2016 reposait sur une prospective financière prenant en compte une augmentation annuelle du produit des contributions de 5% de 2017 à 2019 et une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

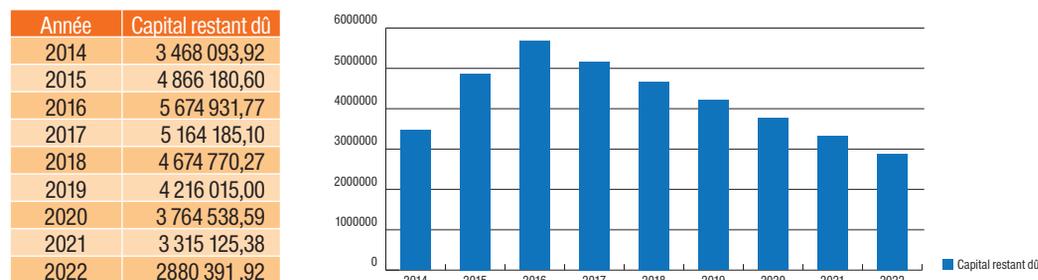
L'orientation budgétaire adoptée pour 2017, la création de nouveaux logements, et la réduction de moitié de la contribution au redressement des finances publiques, permettent de limiter le taux de progression de la fiscalité à 2,5 %.

info budget

Endettement

Chaque programme fait l'objet d'un plan de financement permettant d'en assurer la réalisation en respectant un endettement supportable par la collectivité. Au 1^{er} janvier 2017, l'endettement de la commune s'élève à 5 164 185,10 €.

Etat de la dette communale au 1^{er} janvier 2017 Capital restant dû



BUDGET PRIMITIF 2017

Budget principal

Le budget principal de la commune, voté à l'unanimité le 27 mars 2017, respecte les engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire, ainsi que les prévisions de travaux, d'acquisitions de matériels ou de réalisation d'études.

Les principaux investissements, hors travaux d'entretien courant, concernent :

Aménagements :

- Remise en état des sentiers cyclables
- Travaux de voirie rue des Ajoncs
- Rénovation de l'éclairage public rue des Lilas
- Travaux d'entretien de voirie - secteur de la Mazure
- Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée
- Réalisation d'une descente pour les personnes à mobilité réduite, plage du Cormier (allée de Melun)

- Mise en œuvre d'une première tranche de travaux sur le site de l'Ormelette
- Travaux d'amélioration des performances thermiques de la mairie
- Délocalisation du poste de Police municipale
- Aménagement du bureau du Centre communal d'action sociale dans les anciens locaux de l'office de tourisme et création d'une salle d'exposition dans l'ancienne bibliothèque
- Installation du poste de secours dans le local de Mirmilly
- Extension et entretien du cimetière

Etudes :

- Poursuite des études en vue de la restructuration ou du déplacement du restaurant scolaire
- Zone d'Aménagement Concerté Nord/Est

- Modification du Plan local d'urbanisme
- Révision simplifiée du PLU
- Etude signalétique
- Etude du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pour le développement futur du centre-ville
- Réflexion sur l'évolution des équipements publics et sportifs

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent, tant en dépenses qu'en recettes, comme suit :

- Section de fonctionnement : 4 903 698 €.
- Section d'investissement : 3 351 845 €.

Les budgets annexes

CELLULES COMMERCIALES

- Section d'exploitation : 69 915 €
- Section d'investissement : 50 000 €

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Section d'exploitation : 7 392 €
- Section d'investissement : 4 792 €

PORTS DE GRAVETTE ET DU CORMIER

- Section d'exploitation : 510 289 €
- Section d'investissement : 299 214 €

Le budget annexe « PORTS » est un service public industriel et commercial, il est équilibré par l'utilisateur.

Les taux d'imposition 2017

Une majoration de 2,5 % des taux communaux a été décidée pour 2017. Ces taux n'avaient pas varié depuis l'année 2004, notamment en raison de l'évolution favorable des bases. Le maintien des services à la population et des projets d'investissement, la prise en compte des charges nouvelles et la diminution des dotations de l'Etat justifient cette évolution, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

- Taxe d'habitation : 11.48, contre 17.80 en 2016. Cette variation s'explique par le versement, à compter du 1^{er} janvier 2017, de la part départe-

mentale de taxe d'habitation à la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz. La diminution du produit fiscal en résultant fait désormais l'objet d'une compensation versée au budget communal. (Le nouveau taux communal TH avant l'application de son relèvement pour 2017 s'établissait à 11,20).

- Taxe sur le foncier bâti : 16.86
- Taxe sur le foncier non bâti : 71.71

La commune s'efforce de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, pour autant, avec les réformes

de la dotation globale de fonctionnement et de la taxe d'habitation, le delta entre la progression des dépenses et l'évolution des recettes va continuer de s'accroître au fil des années.

A moyen terme l'épargne nette risque de diminuer très sensiblement. Le conseil municipal a pris conscience de cette réalité. L'effort fiscal demandé cette année est nécessaire à l'autosuffisance financière vers laquelle doit tendre la commune, il implique en retour une gestion toujours plus économe des deniers publics.

Centre Communal d'Action Sociale

Discrétion et efficacité. Tels sont les deux crédos du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de La Plaine-sur-Mer, dont la mission est d'aider et de soutenir celles et ceux qui, par les accidents de la vie, se retrouvent à un moment ou un autre fragilisés.

Karine HALGAND, agent du CCAS, est là pour vous écouter et vous orienter vers les organismes compétents.

Madame VINCENT, adjointe aux affaires sociales, assure une permanence le mardi de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous.

En 2016, le CCAS a accueilli 62 familles dont 33 nouvelles.

73 familles inscrites sur le fichier départemental des demandeurs de logement social ont opté pour la commune de la Plaine-sur-Mer en priorité. Seules, 8 familles ont bénéficié d'une attribution de logement.

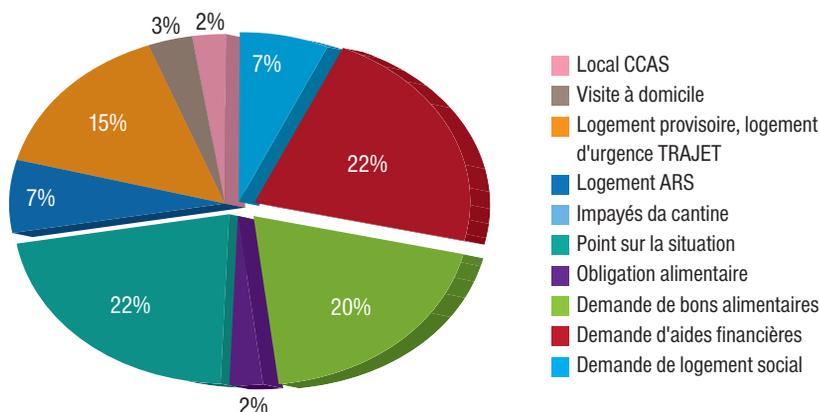
Le CCAS travaille toujours en lien avec les travailleurs sociaux du Département, du CLIC, des CCAS des communes limitrophes et les associations caritatives.

Le CCAS va bientôt déménager....

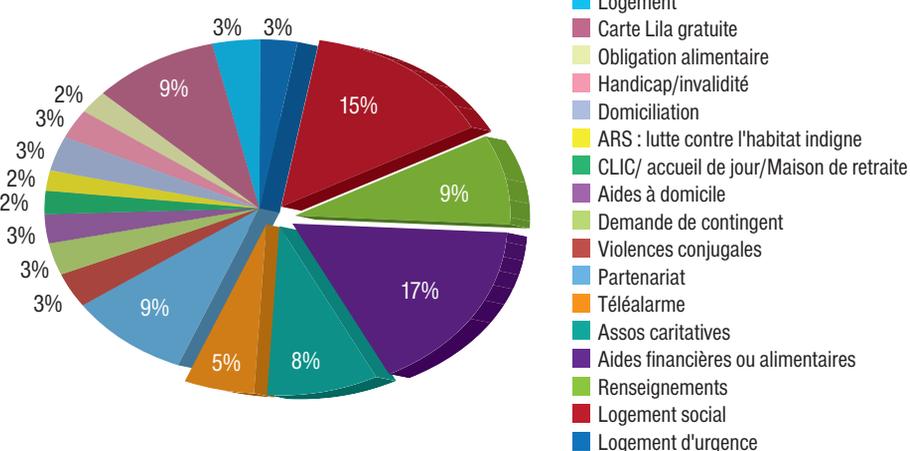
Danièle VINCENT, en charge de ce dossier, souhaite avant tout faire de ce lieu un nouvel endroit ressource et sécurise.

La délocalisation du CCAS va permettre de repenser l'accueil des usagers et d'optimiser la communication tout en réservant un espace pour l'information.

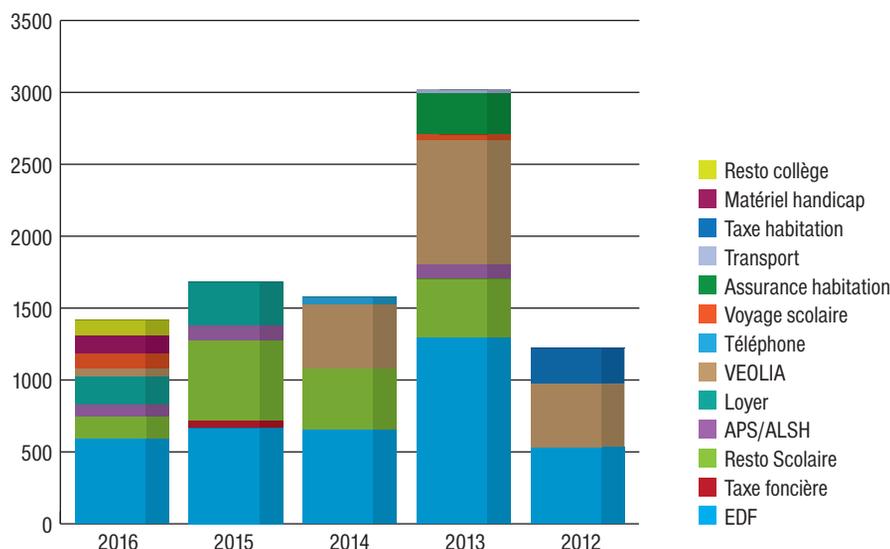
Permanences en 2016 de Danièle VINCENT



Répartition des accompagnements



Répartition des aides allouées par la commission du Centre Communal d'Action Sociale



enfance

Le royaume des mômes

Les familles plainaises disposent d'une palette de services variés dans le domaine de l'enfance : accueil périscolaire, accueil de loisirs, temps péri-éducatifs, gérés par la commune. L'enfance est un axe prioritaire pour la ville.

Le service Enfance-Jeunesse offre des activités sportives, culturelles, artistiques et techniques, auxquelles certains enfants n'ont pas l'opportunité d'accéder dans le cadre familial. Ces propositions font du centre de loisirs un véritable lieu de co-éducation en contribuant dès le plus jeune âge à l'apprentissage de la vie en collectivité et à la socialisation des enfants.

C'est également une réponse souple et adaptée aux parents qui recherchent un mode de garde et souhaitent offrir à leurs enfants un véritable paradis de jeu et de détente.

Qu'ils souhaitent découvrir, expérimenter, se dépenser ou s'amuser, les enfants peuvent y satisfaire leur créativité et s'épanouir.



Une équipe de 5 animateurs permanents diplômés est au service des enfants : Bénédicte, Claire, Emilie, François et Sonia. Elle est complétée par des renforts saisonniers et des remplaçants. Pour les Temps Péri-Educatifs, ce sont 9 personnes qui interviennent. Une déferlante d'ateliers (environ 450) ont été proposés depuis leur mise en place : enquêtes policières, récréation, course d'orientation, roller, tir à l'arc, badminton, billard, babyfoot, jardinage, atelier création en pâte fimo... De nombreux investissements en matériel ont été réalisés depuis 3 ans pour assurer la qualité et la diversité des propositions.



L'accueil périscolaire, ouvert tous les matins et soirs avant et après l'école a accueilli, en 2016, 170 enfants scolarisés à l'école publique ou à l'école privée. Les horaires sont : 7h30-9h /16h30-19h. En moyenne, 35 enfants sont présents dans des locaux fonctionnels et colorés.

L'accueil de loisirs sans hébergement a été fréquenté par 185 enfants en 2016, les mercredis et vacances scolaires. Il est ouvert de 7h30 à 19h, sans interruption, et accueille une trentaine d'enfants simultanément pour la journée ou la demi-journée.

Des propositions très variées ont vu le jour, il y en a pour tous les goûts et chacun trouve son plaisir. Des activités techniques avec l'atelier « démonte et répare » ou les expériences scientifiques, du jardinage dans des bacs installés par les services techniques, des lectures-spectacles à la médiathèque, des activités artistiques et des créations géantes qui s'exposent ensuite à l'accueil. Les enfants préparent et dégustent régulièrement leur repas avec des produits frais. Ils s'entraînent et deviennent de

plus en plus performants dans cette activité. Récemment, ils ont même eu le plaisir de collaborer avec l'équipe du prestigieux restaurant « Anne de Bretagne » pour confectionner des gourmandises. Puis, pour dépenser leurs calories, ils partent pour une chasse au trésor dans le jardin des Lakas, faire une randonnée vélo ou barboter à la piscine. Déguisement, maquillage et défilé sont aussi au rendez-vous au moment du carnaval haut en couleur qui a déambulé dans les rues. Enfin, les sorties sont très demandées : cinéma, Légendia Parc, théâtre, zoo...

Les enfants sont véritablement acteurs de leurs loisirs et les animateurs font en sorte de favoriser l'inter-activité, dans un climat de confiance et de sécurité.

Chaque été un séjour de 5 jours est programmé : en 2016, un mini-camp culturel, avec pour cadre la Ville de Nantes et ses particularités, a permis à 11 aventuriers de développer leur autonomie et leur curiosité.

Envie de partir en 2017 ? Le séjour se déroulera à la ferme de la Péquinière à la Boissière du Doré du 24 au 28 juillet. 15 places sont ouvertes.

Le succès des accueils est le fruit du travail de tous, animateurs et collaborateurs de la commune, des services de la mairie et des associations. Et, l'un des vecteurs indispensables, est bien sûr la qualité des échanges avec les familles.

Pour tout renseignement ou inscription : contacter Sonia SIRE-METAIS, Responsable de l'accueil périscolaire au **02 40 21 92 53** ou par mail : accueil-periscolaire.laplainesurmer@orange.fr

Restaurant scolaire



Les repas sont préparés de façon traditionnelle par trois agents en cuisine. Le responsable de la restauration privilégie l'achat de :

- produits frais,
- viande rouge de qualité (viande bovine de type charolaise ou limousine née, élevée, abattue en France,
- cuisses de poulet provenant de poulets noirs,
- produits laitiers BIO (yaourt, fromage blanc), livrés par un producteur local,
- pains de qualité (farine d'épeautre, pain Bio, aux céréales...) confectionnés par les boulangers de la commune.

Régulièrement, des échantillons de repas ainsi que des prélèvements de surface sont analysés par un laboratoire.

Le service de la restauration multiplie les initiatives afin d'aider nos jeunes convives à envisager le repas comme un moment de convivialité et de découverte. Ainsi tout au long de l'année, en concertation avec la commission du restaurant scolaire, des repas à thème, des décorations, des repas festifs sont proposés :

- la semaine du goût au mois d'octobre a permis de découvrir les légumineuses au travers notamment d'un menu sans viande,
- le repas de Noël est toujours un moment apprécié des enfants avec la venue du Père Noël dans une salle décorée,
- au mois de janvier, nous avons fêté le nouvel an chinois,

- l'Épiphanie a été l'occasion de célébrer nos rois et reines plainais,
- le vote pour le menu à thème a permis de faire un choix entre différents pays ou régions,
- le pique-nique de fin d'année,
- les décorations réalisées sur le temps de la pause méridienne.

Les agents travaillant sur le temps de pause du midi suivent régulièrement des formations sur différents thèmes (hygiène, besoins de l'enfant...) Ces formations ont permis de :

- Mettre en place l'autonomie progressive des enfants de la maternelle
- Instituer des activités ludiques et de détente durant la pause méridienne.





Conseil Municipal des Enfants



Un projet, une campagne électorale, un scrutin organisé en bonne et due forme... telles sont les conditions remplies par les jeunes élèves de CM1 et CM2 des deux établissements scolaires de la commune pour devenir conseiller municipal enfant.

De représentations officielles, cérémonies commémoratives, vœux du maire à la population et à la maison de retraite, anniversaire du jumelage, en réunions à la mairie, le calendrier est complet.

La nouvelle promotion des élus de ce conseil municipal des enfants 2016/2017 est composée de 7 filles et 5 garçons : Erwan BRIELLE, Cassy CORNU-CLERT, Timéo DROUET, Lya GAYE-BENARD, Louis GIRAUDET, Maëlle GUEDON, Titouan LERAY, Angèle MOINEREAU, Léane NAUD, Louis PACAUD, Shana QUINTIN, Manon SOURISSEAU.

Deux projets sont à l'ordre du jour :

Fabrication de lampions, à base de matériaux de récupération, pour inciter les plainais, adultes et enfants, à accompagner la première sortie du char des carnavaliers de La Plaine-sur-Mer, le 7 avril 2017. Des partenaires ont été sollicités : l'accueil de loisirs de la commune et la résidence « L'Accueil

de la Côte de Jade ». Des affiches et flyers, élaborés en commission, ont attiré une quarantaine de participants.

Ce même groupe de travail a aussi envisagé, une exposition au jardin des Lakas, lors de la journée organisée par l'association des commerçants, le 2 juillet 2017. Il s'agit de démontrer au public que l'imagination peut amener à la réalisation d'engins scientifiques, en mettant en valeur également le recyclage de la matière première.

La création d'un parcours à vélo, à pied, ou même en voiture, accessible par le biais d'énigmes, doit permettre aux plainais et aux visiteurs de découvrir des sites remarquables sur notre commune. Un panneau en expliquant l'utilité, l'historique ou la spécificité, apposé sur place, leur permettra d'accéder au suivant.

Ces jeunes citoyens ont porté attention, cette année, à la convivialité, aux rencontres et à la préservation de l'environnement. Les encadrants adultes qui les ont accompagnés tout au long de ce mandat, saluent leur implication et leur sérieux.

Vendredi 7 avril 2017 à 20h30
Salle des Loisirs-La Plaine-sur-Mer.

Venez accompagner le char des carnavaliers,
avec le Conseil Municipal des Enfants !

Nous avons besoin de vous pour illuminer La Plaine-sur-Mer.
Fabriquez votre lampion, à partir d'objets et de matériaux de récupération !

Rendez-vous près de la salle des loisirs, venez nombreux !

Ouvert à tout âge !

Une bougie LED sera fournie sur place.

Des lampions en folie !

**RÉSIDENCE DE RETRAITE
MÉDICALISÉE**

Tél. 02 51 74 89 89
cg.acj@orange.fr

4, allée de la Piraudière
44770 LA PLAINE SUR MER



 **Denis ARDOIS** Assurances

Professionnels
et Particuliers
Placements et Conseils

10, rue R. Schuman - 44210 PORNIC - 02 40 82 20 05
3, pl. de l'église - 44320 ST-PÈRE EN RETZ - 02 40 21 70 07
agence.ardois@axa.fr N° Orias : 08045289

 **OPTIQUE ST MICHEL** KYHENG Romain
Opticien diplômé

02 40 39 41 52

Ouvert tous les jours sauf le lundi
9h - 12h30 et 14h30 - 19h (18h le samedi)

15 Ter rue du Chevecier - 44730 Saint Michel Chef Chef - optiquestmichel@gmail.com

La Tara RESTAURANT • CRÊPERIE • BAR
Vue mer

227 Bd de la Tara
44770 La Plaine sur Mer
Tél. 02 40 82 59 87
restaurantlatarea44@orange.fr



Motoculture de Plaisance

DURAND Laurent SARL

LOCATION - VENTE - SAV

Réparation toutes marques
Fabrication Flexible (Hydraulique, Nettoyeur)

7 rue Croix Mouraud - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél. 02 40 21 50 20 - Fax 02 40 21 05 66
E.mail : robert.durand31@wanadoo.fr



 **Maçonnerie
AUDER** Dépôt à La Plaine

NEUF // EXTENSION // RÉNOVATION

18 rue du Chevecier - 44730 St Michel Chef Chef- (face à la Mairie)
Tél. 02 40 21 53 33 maçonnerie.auder@gmail.com
www.maconnerie-auder.com

- Maçonnerie
- Enduit
- Couverture
- Carrelage
- Etude de projet
- Conseil

SARL
THOMAS PAYSAGE

50% de réduction d'impôts sur l'entretien de votre jardin

Création • Entretien de jardin • Abattage
Elagage • Clôture • Cour • Allée • Pavage

8 rue de la Renaudière 44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 51 18 • 06 60 33 32 05

MENUISERIES ALU-PVC-BOIS

| | | | |
|-----------------------|--------------------------------|------------------|-------------------------------------|
| Neuf et Rénovation | Portails Volets Clôtures | Stores Bannes | Portes de garage Motorisation |
|-----------------------|--------------------------------|------------------|-------------------------------------|

Gilbert MELLERIN

I, La Briandière - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél./Fax 02 40 21 09 13 - Port. 06 88 72 87 28
Email : gilbertmellerin@orange.fr




urbanisme

PLU

Finalisation de la modification n°1 & lancement de la révision allégée n°1 : Un PLU amélioré pour 2017

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 16 décembre 2013, la commune de la Plaine sur Mer a approuvé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après 3 ans d'application de ce nouveau document, il convient aujourd'hui de le faire évoluer. D'une part, pour lever

les difficultés rencontrées lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme et d'autre part, pour permettre à la commune de poursuivre la mise en œuvre de son projet de territoire.

Depuis mars 2016, la commune est donc accompagnée par le bureau d'études CITADIA dans le cadre de

cette procédure de modification du PLU, dite modification de « droit commun » (article L. 153-41 du Code de l'urbanisme). Après plus d'un an de travail, le projet de modification est en cours de finalisation.

Les objectifs de la modification du PLU

Une soixantaine de points sera modifiée dans les différents documents du PLU (plan de zonage, règlement, annexes, etc...), pour poursuivre les 3 grands objectifs suivants :

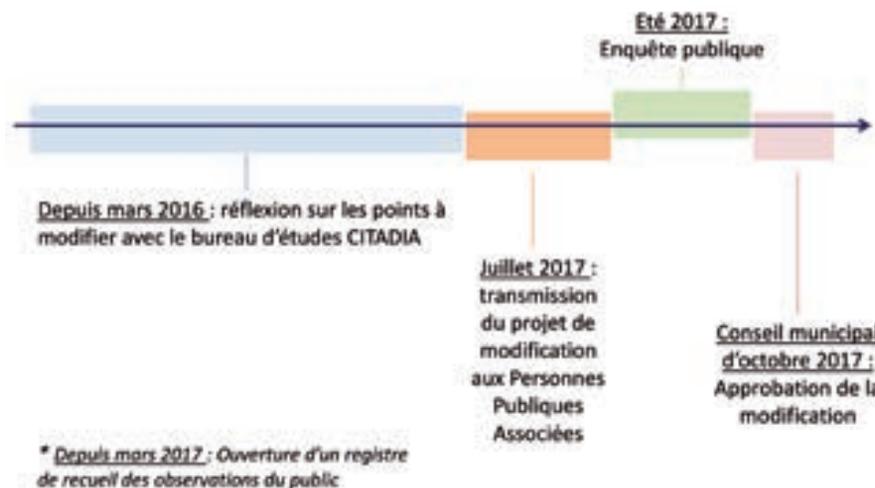
1. Retravailler et corriger le PLU pour améliorer son utilisation.



2. Adapter le PLU aux évolutions réglementaires et aux projets de la commune

3. Répondre aux attentes de la population tout en respectant les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

L'état d'avancement de la procédure de modification



Initialement prévue courant avril 2017, il a été décidé d'organiser l'enquête publique en période estivale afin de concerner le plus grand nombre de personnes possible.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis au Maire et tenus à la disposition du public. Pour prendre effet, le dossier de modification du PLU devra enfin être approuvé par délibération du Conseil municipal.

La modification du PLU

1. Retravailler et corriger le PLU pour améliorer son utilisation :

- Corriger certaines erreurs matérielles identifiées dans les différents documents du PLU ;
- Réécrire certaines définitions du préambule du règlement du PLU pour faciliter leur compréhension ;
- Revoir certaines dispositions du règlement problématiques dans l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme.
- Faire appliquer le jugement du Tribunal Administratif de Nantes du 1er mars 2016 relatif à l'annulation partielle du PLU (2 parcelles concernées).

2. Adapter le PLU aux évolutions réglementaires et aux projets de la commune :

- Questionner l'intérêt d'imposer un coefficient d'emprise au sol en zones AH et NH suite à la suppression du coefficient d'occupation du sol par la loi ALUR ;
- Mettre à jour les articles du Code de l'urbanisme cités dans le PLU suite à la dernière recodification ;
- Modifier le contenu ou le périmètre de certaines orientations d'aménagement et de programmation ;
- Réévaluer l'intérêt de maintenir dans le PLU certains emplacements réservés inscrits au bénéfice de la commune ;

- Ouvrir la possibilité aux professions libérales de s'installer dans le centre-bourg au sein des linéaires commerciaux identifiés au PLU ;

- Permettre à l'actuelle zone conchylicole du Marais d'accueillir tout type d'activités aquacoles.

3. Répondre aux attentes de la population tout en respectant les orientations du PADD :

- Augmenter le coefficient d'emprise au sol de la zone UB et 1AUB, considéré aujourd'hui comme trop restrictif ;
- Etudier un éventuel assouplissement des règles relatives aux clôtures, aux caractéristiques des nouvelles voies, à la hauteur des constructions, aux matériaux des constructions.

urbanisme

REVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La municipalité engagera cette année la première procédure de révision de son plan local d'urbanisme afin de permettre l'extension de la zone commerciale située le long du boulevard des Nations Unies (zone UC).

Par cette extension de la zone UC, il s'agit pour la municipalité de veiller à adapter l'offre de services

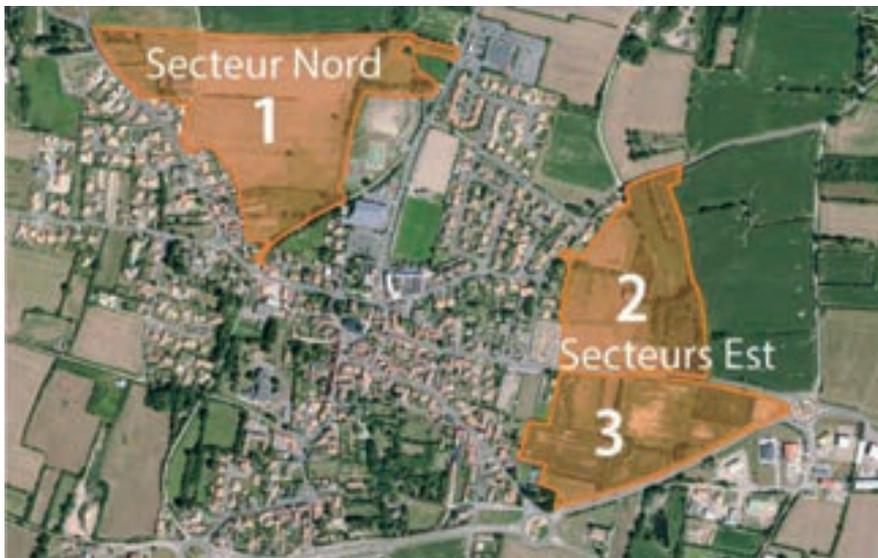
et de commerces en centre-bourg et ainsi anticiper sur les besoins futurs de développement de l'actuelle surface commerciale.

Cette procédure d'évolution du PLU correspond à une procédure de révision dite « allégée » (article L. 153-34 du Code de l'Urbanisme). Contrairement à la procédure de modification n°1 en cours, la procédure de révision n°1 permettra, à condition

d'obtenir toutes les autorisations administratives requises, de procéder à l'extension d'une zone constructible (zone UC) sur une terre agricole (zone A).

ZAC

Etat d'avancement du projet d'extension du centre-bourg : un aménageur désigné



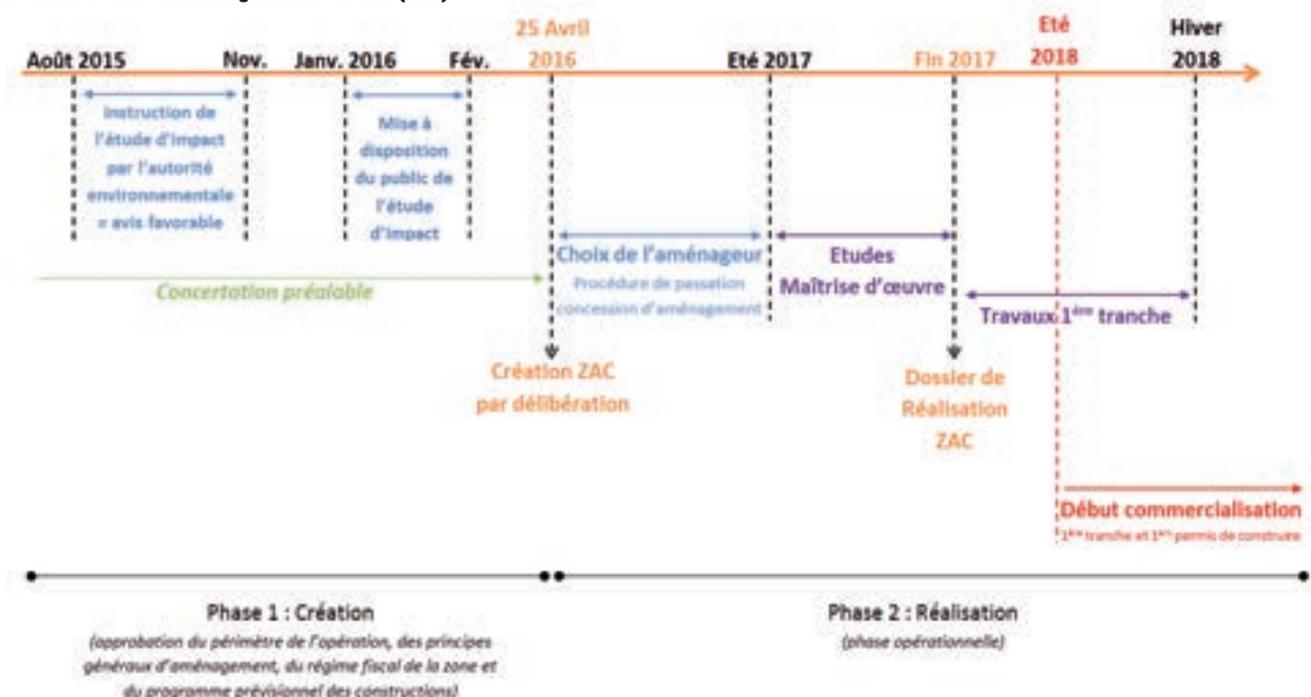
Le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'extension du centre-bourg, approuvé par délibération du conseil municipal le 25 avril 2016, poursuit sa mise en œuvre.

Suite à la diffusion d'un appel à candidatures en juin 2016, la municipalité a reçu 6 propositions d'aménageurs publics et privés pour la réalisation du projet d'extension du centre-bourg. Après analyse des offres et auditions des candidats les plus pertinents, la municipalité a désigné LAD-SELA pour l'aménagement de la ZAC.

Pour rappel, cet aménageur aura en charge :

- la réalisation d'un programme global prévisionnel de constructions d'environ 350 logements (acquisition, viabilisation et commercialisation des terrains),
- la réalisation de l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'aménagement d'espaces libres et d'installations diverses nécessaires aux futurs habitants et usagers de la ZAC.

Procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)



urbanisme

La Plaine sur Mer : un territoire toujours autant attractif



Activité du service urbanisme en 2016

| Dossiers enregistrés au service urbanisme | |
|-------------------------------------------|--------------|
| PERMIS DE CONSTRUIRE | 72 |
| DECLARATIONS PREALABLES | 223 |
| CERTIFICATS D'URBANISME (opérationnel) | 75 |
| CERTIFICATS D'URBANISME (simple info) | 301 |
| AUTORISATIONS DE TRAVAUX | 9 |
| TOTAL | 682 dossiers |

En 2016, 82 nouveaux logements (56 résidences principales et 26 résidences secondaires) ont été autorisés, soit 40 logements de plus qu'en 2015.

Cette urbanisation soutenue de la commune correspond à la mise en œuvre du PLU approuvé en 2013 et à la philosophie de ce dernier : encourager une densification de l'existant pour protéger les terres agricoles et naturelles de l'imperméabilisation des sols. Certains nouveaux outils d'urbanisme opérationnel ou encore l'assouplissement des règles d'implantation des constructions sur les parcelles ont ainsi conduit à favoriser les divisions parcellaires et les opérations d'aménagement d'ensemble (ex : opération La Vallée présentée ci-après).

Le nombre important de déclarations préalables s'explique par l'augmentation du parc de logements (construction d'abris de jardin, édification de clôture, etc...) et par la recherche d'amélioration des perfor-

mances énergétiques des logements anciens (isolation par l'extérieur, réfection de toiture, etc...).

Rappel : Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme doit afficher sur son terrain un extrait des informations de cette autorisation pendant toute la durée des travaux. À défaut d'affichage du panneau de chantier, les tiers ayant un intérêt à agir peuvent contester l'autorisation sans limitation dans le temps.

Face à cette évolution du paysage bâti de la commune, la municipalité porte un regard avisé sur l'aspect architectural des constructions afin que la qualité de vie, ne soit pas dégradée. Par ailleurs, la municipalité reste vigilante à l'adaptation des équipements publics face à l'augmentation de la population.

Zoom sur les opérations « La Vallée » et la « Chapelle »



1 - Opération « La Vallée » Chemin de la Vallée - Chemin de Grimaud

- Porteur du projet : ALILA (promoteur immobilier)
- Programme : 28 maisons individuelles groupées en R+1 (dont 16 logements locatifs sociaux et 12 maisons en accession sociale)
- Desserte par le chemin de la Vallée et le chemin de Grimaud + création d'une voie de desserte interne en sens unique
- 65 places de stationnement (couvertes et aériennes)
- Travaux en cours



2 - Opération « La Chapelle » Rue de l'Ormelette

- Porteur du projet : NEXITY (promoteur immobilier)
- Programme : 16 logements locatifs sociaux (dont 9 maisons individuelles groupées et un bâtiment intermédiaire de 7 appartements)
- Desserte de l'opération par la rue de l'Ormelette + création d'une voie de desserte interne en impasse
- 27 places de stationnement aériennes
- Permis en cours d'instruction

urbanisme aménagement du territoire

Les sites mutables



- 1** : Le site sportif - **2** : Les terrains de football - **3** : Le sud du centre-bourg
4 : La salle des Goélands et la salle du Réveil plainais
5 : Le restaurant scolaire et périscolaire - **6** : Le jardin des Lakas - **7** : Les salles associatives.

Réflexion en cours sur le devenir du centre-bourg

Avec l'îlot de la Poste, une première phase de réaménagement et de renouvellement du centre-bourg a été mise en œuvre par la municipalité.

Dans la perspective du transfert des activités associatives au centre de l'Ormelette et la suppression d'un des deux terrains de football, une nouvelle phase de mutation du centre-bourg devrait voir le jour. Il s'agit pour la municipalité de maintenir une certaine vitalité et une attractivité au sein de la commune et de veiller à adapter au mieux ses équipements publics.

Afin de se projeter à moyen et long terme sur cette prochaine étape du développement local, la municipalité a donc fait appel en janvier 2017 aux services et à l'expertise du CAUE 44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Loire-Atlantique) pour mener une réflexion sur le devenir du centre-bourg.

Cette étude, d'une durée de 6 mois, se concrétisera par la définition de scénarios de positionnement et d'implantation des équipements publics et d'intérêt collectif dans le centre-bourg et guidera les décisions futures de la municipalité.

La périmètre d'étude



1. Le centre-bourg :

son enveloppe urbaine actuelle et les futurs quartiers d'habitat de la ZAC (+ 350 logements prévus en extension Nord et Est du centre-bourg).

2. Le site de l'Ormelette :

l'acquisition de cet ancien centre de loisirs, il y a deux ans, offre de nouvelles perspectives. Ce site va pouvoir accueillir des équipements publics, notamment ceux dédiés aux associations, actuellement positionnés en centre-bourg.

travaux

Centre de l'Ormelette

Après l'appel d'offres pour choisir une maîtrise d'œuvre (MOE), l'adjudicataire a été désigné en juillet 2016. Il s'agit du cabinet d'architectes Sandra TROFFIGUE de Pornic. La maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études ont pris connaissance du document d'objectifs rédigé par le comité de pilotage ce qui a facilité les phases de diagnostic et d'études.

Entre temps le bureau municipal avait entretenu des dialogues avec l'association « Les Cèdres

Bleus » de Pornic qui recherchait des locaux à louer pendant les travaux de réfection de leur bâtiment. Ces dialogues n'ont finalement pas abouti pour des raisons propres à l'association.

Le bureau d'études paysage ZEPHIR a proposé des esquisses d'aménagement.

La consultation des entreprises pour les travaux sur les bâtiments 4 et 5 a été lancée.

Nous souhaitons pouvoir faire réaliser les ouvrages du bâtiment 5 avant la fin de l'année et ceux du

bâtiment 4 en début d'année 2018. L'Echo Plainais relatera l'avancement des travaux.

La poursuite de l'aménagement du site (bâtiment 2, bâtiment 1 et organisation paysagère) sera réalisée selon un programme pluriannuel, afin de répartir les charges financières dans le temps.

Le bâtiment 5 a d'ores et déjà été utilisé comme bureau de vote lors des dernières élections, ceci a permis d'affiner nos réflexions sur l'organisation de la desserte automobile à l'intérieur du site.



Esquisse de l'organisation fonctionnelle du site proposée par l'architecte paysagiste (cabinet Zéphir) et acceptée par les commissions concernées.

ADAP agenda d'accessibilité programmée



La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP). Cette obligation est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

L'agenda d'accessibilité programmée de notre commune a été validé par le conseil municipal du 22 Février 2016.

Les travaux ont débuté au cours de l'année 2016, en particulier la signalétique pour les malvoyants, et se poursuivra au cours des prochaines années par la mise aux normes de tous les bâtiments publics. Certains sanitaires seront totalement changés car les bâtiments ne sont pas modifiables.

Ces travaux sont subventionnés en partie par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Projet de transfert de la police municipale

Le projet a été élaboré conjointement avec le service de la Police municipale et confié au cabinet AXENS. Les travaux commenceront à l'automne et le service pourra probablement intégrer ces locaux en fin d'année.

Réfection thermique de la mairie



Suite aux problèmes rencontrés sur ce bâtiment et à l'étude énergétique faite en 2010 par un bureau d'étude, ainsi qu'au chiffrage, le conseil municipal a décidé de lancer un appel d'offres pour engager les travaux de rénovation thermique.

Notre édition de 2016 vous a informés des teneurs de ce projet, l'appel d'offres a été lancé durant l'été. Le bureau d'architectes AXENS associé au bureau d'études EMENDA a remporté le marché.

Afin d'améliorer le niveau de confort du bâtiment et de réduire la facture énergétique d'environ 40 %, le cabinet d'architectes a proposé différentes modifications.

Les travaux concernent essentiellement l'étage du bâtiment, le sas d'entrée (traitement des ponts thermiques, remplacement de certaines menuiseries, changement des radiateurs à ailettes...).

Le conseil municipal du 27 février 2017 a approuvé ce projet. L'appel d'offre a été lancé fin du printemps et les travaux pourront débuter au second semestre 2017.

La photo ci-contre montre le projet de suppression d'une baie vitrée sur deux en façade ouest à l'étage et l'isolation extérieure du futur local de la Police

Projet de CCAS et salle d'exposition



Le conseil municipal du 19 septembre 2016 a validé le projet de Centre Communal d'Action Sociale et de salle d'exposition permanente dans les anciens locaux de la bibliothèque et de l'office de tourisme d'hiver.

Le Cabinet TROFFIGUE, architecte du projet de transformation de l'ancien presbytère en office de tourisme, a été missionné.

Ce projet correspond aux attentes techniques et financières des commissions ayant travaillé sur le sujet (Affaires Sociales, Culture et Bâtiments/Travaux).

L'appel d'offres a été lancé à la fin du printemps. Les travaux pourraient commencer à l'automne pour une occupation des locaux début de l'année 2018.

voirie et réseaux

Programme d'Aménagement Voirie Communale (PAVC) :

- Rue de la Mazure et tronçons sur le boulevard du Pays de Retz : réfection de l'enrobé.
- Rue des Ajoncs : réfection de l'enrobé et aménagement des accotements.
- Cimetière Sud : réfection du bicouche sur les allées principales.

Réseau d'eaux pluviales :

Après une inspection, par passage caméra, du réseau d'eaux pluviales des boulevards de Port Giraud et de l'Océan, il s'avère nécessaire d'en envisager le remplacement. (Estimation du coût des travaux : 220,8 K€). Les études seront lancées cette année pour une réalisation début janvier 2018. La reprise de l'accotement du trottoir des boulevards sera prévue.

Réseau eaux usées :

Sous maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz, les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées se poursuivent.

Travaux d'extension : La Guichardière

Rue de La Guichardière ➡ tronçon Boulevard Jules Verne ➡ rue de Mouton.

Antennes reliant la rue de la Guichardière : chemins de la Bernaderie, de la Mitière, de la Bretonnière et des Onchats et rue de la Bernaderie.

Travaux de fiabilisation :

La réalisation d'une canalisation de refoulement reliant le poste de relèvement de Port Giraud jusqu'au niveau de la canalisation gravitaire, à hauteur de la rue de l'Ormelette, est programmée. Trois tracés sont possibles, les études seront réalisées en milieu d'année pour une session de travaux fin 2017 ou début 2018.

A notre demande, la communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz planifiera ces travaux avec la réfection du réseau eaux pluviales.



Aménagement du sentier cyclable reliant le centre-ville au Cormier

Depuis 2006, 20 km de sentiers cyclables balisés ont été créés sur le territoire communal.

Un cheminement doux entre le centre-ville et le littoral est en cours d'achèvement. Connecté au parking de l'aire de co-voiturage, lieu de stationnement privilégié pour les randonneurs, le tracé permet de rejoindre le bord de mer et les itinéraires Vélocéan et Vélodyssée. La liaison douce est sécurisée le long du boulevard des Nations Unies, elle emprunte ensuite les chemins

de la Gateburière et du Ruau pour rejoindre le boulevard de l'Océan par la rue du Liavard.

L'aménagement réalisé cette année s'inscrit dans le cadre d'une programmation globale, en cohérence avec les orientations du plan local d'urbanisme, le développement du centre-ville et l'extension future des zones d'habitation au nord de l'agglomération.

Les travaux, confiés à l'entreprise PIGEON Loire-Poitou, représentent un coût de 188 815 €TTC.



port - mer et littoral

Port

Le taux de remplissage pour la haute saison 2016 n'a pas été très satisfaisant (10 emplacements sont restés vacants). L'année 2017 s'annonce incertaine, il restait encore des places libres au début du printemps. Le système de vidéo-protection, mis en fonction en juillet 2015, remplit bien son rôle de dissuasion. Les incivilités, les vols, vandalismes et dégradations en tous genres (annexes, sanitaires, barrières) ont sérieusement diminué. En cas de besoin, les images sont transmises à la Gendarmerie.



TARIFS PORTUAIRES

Les tarifs des ports n'ont pas été augmentés en 2017.

Compte tenu du recul des investissements et de la saine gestion des ports, M. le Maire a proposé de reconduire les tarifs 2016 en 2017. Le conseil portuaire et le conseil municipal du 19 décembre 2016 ont approuvé cette décision.

Le « projet nautisme » initié par le conseil départemental

Suite à l'étude menée par les services de l'Etat (DDTM/DML), portant sur les besoins de la plaisance et du nautisme sur le territoire de la Loire-Atlantique, le Conseil Départemental a initié un comité de pilotage avec une représentation de tous les partenaires publics et privés afin de définir une politique cohérente à l'échelle du département.

L'association Acoste44, regroupement des villes du département ayant un port de plaisance, participe à ce comité.

Après plusieurs concertations en comité restreint, il a été décidé de constituer quatre groupes de travail

ayant chacun un thème de base et des objectifs à définir :

IDENTITE : fédérer, animer, mettre en réseau, promouvoir, faire découvrir, associer.

SERVICES : innover, mettre en complémentarité, mutualiser, former, offrir.

AMENAGEMENT : aménager, équiper, développer, entretenir, gérer les sites d'accueil du nautisme, expérimenter.

ENVIRONNEMENT : dragage et gestion des sédiments, qualité de l'eau, recyclages, ports propres.

Les travaux de ces comités de concertation vont s'échelonner durant le 1^{er} semestre 2017, une réunion plénière est prévue début juillet. Il s'ensuivra l'élaboration d'un document d'objectifs contenant des fiches <Actions>.

Parallèlement, le Conseil Départemental lance une autre action intitulée « Le défi littoral » qui est une instance de concertation orientée sur l'avenir du littoral dans un sens plus général (organisation foncière, routière, économique et développement). Nous participons aussi à ce groupe de travail.

Un nouveau poste de secours

Le bâtiment de Mirmilly a été rénové pour offrir de meilleures conditions de travail aux sauveteurs. Une salle de soins, un bureau d'accueil ainsi qu'une douche et des toilettes ont été aménagés. La plage surveillée sera délimitée par des drapeaux bleus. Les sauveteurs mettront à disposition, gratuitement, des sets de jeux pour pratiquer le beach-volley et le tennis. Une fois par semaine le Club de lecture de La Plaine-sur-Mer animera des lectures, face au poste de secours.

DIVERS AMÉNAGEMENTS

Chemin des douaniers

La mise en sécurité et l'aménagement du sentier douanier, au niveau de la Roche Percée, ont été réalisés. Il faut rappeler que par souci de sécurité et de protection, les chemins côtiers sont interdits aux vélos. Des chicanes ont été installées sur les secteurs sensibles de la Prée et de la Tara.

L'utilisation de ces chemins par des vélos est verbalisable.

Descente pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) - secteur de Melun

Le plan d'aménagement a été validé par le conseil municipal. Les recherches de subventions sont en cours. L'appel d'offres lancé au printemps s'est révélé infructueux.

Sauvegarde du milieu dunaire à la Tara

Des travaux de protection vont être effectués avec la mise en place de barrières végétales à la base de la dune (une expérience similaire a été réalisée sur le secteur du Cormier avec de très bons résultats). La faune et la flore sont très fragiles, il faut donc éviter de marcher sur ce milieu dunaire et d'y laisser divaguer les animaux.



Emplacement du poste de secours

Réseau syndical professionnel régional en charge de la santé du végétal, POLLENIZ est l'organisme officiel reconnu **Organisme à Vocation Sanitaire (OVS)** pour le domaine végétal par l'autorité administrative (arrêté du Ministère en charge de l'Agriculture du 31 mars 2014). Son objet essentiel est la protection de l'état sanitaire des végétaux et produits végétaux. Il intervient sur l'ensemble de la **région Pays de la Loire** et comporte **5 sections départementales**.

L'Etat lui confie :

- Des missions de surveillance, de **prévention** et de **lutte** pour la protection de l'état sanitaire des végétaux et produits végétaux,
- Des missions de **service public** pour la surveillance des organismes de quarantaine et réglementés et les dangers sanitaires.

Ces missions recouvrent les domaines de la **protection des végétaux**, de l'**environnement** et de la **préservation de la santé publique**.

Organisation opérationnelle

La force du Réseau POLLENIZ est basée sur :

- La dimension humaine du Réseau : **83 collaborateurs** sur le terrain, en laboratoire et en expertise, et **12 000 adhérents bénévoles**.
- L'action territoriale : les bénévoles sont des **opérateurs acteurs de la ruralité**.
- Des **moyens opérationnels** : 5 sites avec des locaux et du matériel adaptés et spécialisés (véhicules, bateaux, turbines, nacelles, quad, drone, ...).

Plan de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne :



Elles occasionnent à leurs arbres-hôtes des défoliations importantes en s'alimentant de leur feuillage.

Elles ont aussi la particularité d'être urticantes. Les soies urticantes qu'elles libèrent dans l'air, présentes aussi dans les nids bien après le

départ des chenilles, peuvent être à l'origine de réactions allergiques, parfois graves, sur l'homme ou sur les animaux domestiques.

La lutte, biologique, s'effectue par pulvérisation depuis le sol, de bacille de Thuringe. Si vous êtes concernés par ce sujet, contactez la mairie (02 40 21 50 14) **avant le 31 août**, qui fera suivre votre demande d'intervention à POLLENIZ. Vous serez prévenu par courrier de la date du passage la semaine précédant l'intervention.

Barèmes 2017 :

| Arbres traités | Coûts TTC |
|----------------|-----------|
| 1 à 5 | 75 € |
| 6 à 10 | 108 € |
| 11 à 15 | 144 € |

Quelles missions avec notre commune en 2016 ?

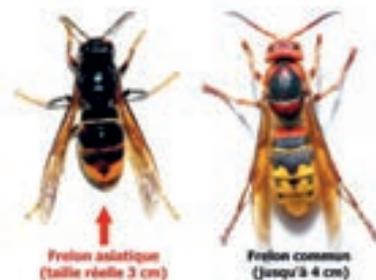
Plan d'action collectif de lutte contre le frelon asiatique :

Bilan sur le département :

- 106 communes signataires de la convention
- 12 entreprises spécialisées dans la désinsectisation, engagées et signataires de la chartre de qualité éditée selon les recommandations de la note de service de la Direction Générale de l'Alimentation.
- 1608 destructions de nids réalisées sur le département, **dont 6 sur notre commune**.

Comment ça marche :

- Oups ! J'ai un nid de frelons dans mon jardin, dans la cabane à outils ou autres...
- J'appelle la mairie (02 40 21 50 14) qui enverra un des deux référents pour juger de l'opération de destruction et établira une fiche de demande d'intervention que je validerai.
- Le référent envoie cette fiche à POLLENIZ qui mandate une des entreprises conventionnées pour la destruction, nous fixons un rendez vous ensemble.
- Je paie directement à l'entreprise le solde de l'intervention, la commune prenant à sa charge 30% du montant TTC.



Tarifs des destructions 2017 Convention frelons asiatiques FDGDON44 / Mairie

| Technique | Moyen humain | Temps d'intervention | Hauteur du nid | Prix TTC |
|-------------|--------------|--------------------------------------------------|----------------|----------|
| Au sol | 1 technicien | Pré-nid début de saison (la reine et ses larves) | | 65 € |
| Au sol | 1 technicien | | < 8 m | 85 € |
| A l'échelle | 1 technicien | | < 8 m | 100 € |

Majoration : +25% pour les interventions après 18h, week-end et jours fériés.

Lutte collective contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) :

Le saviez-vous ? Un couple de ragondins génère 92 descendants en 2 ans.

Les dégâts causés par les ragondins et rats musqués :

- Effondrement des berges et affaiblissement des digues, piles de ponts et ouvrages, amplifiés par les phénomènes d'érosion.
- Envasement consécutif au déblai des terriers qui accélère le rythme des curages et recalibrages.
- Attaques aux cultures (maïs, jeunes plantations de peupliers...).
- Transmission de maladies au bétail : leptospirose, grande douve.
- Contamination des eaux douces par l'urine et les excréments des rongeurs.
- Risque de transmission à l'homme de maladies telles que la leptospirose, dans certains cas mortelle.



Bilan captures sur notre département :

| Année | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2 011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Capturés | 41291 | 48132 | 50437 | 54255 | 48381 | 46349 | 70350 | 63569 | 91110 | 80040 | 98320 |



Campagne de lutte collective corvidés :

Pourquoi une lutte ?

La lutte collective par piégeage permet d'organiser **une régulation** des corvidés ciblés, de manière cohérente et efficace au niveau d'un territoire contigu.

Ils sont **utiles et indispensables** dans le bon fonctionnement des écosystèmes et les chaînes alimentaires,

notamment par leur rôle « d'équarisseurs ». Le piégeage collectif n'est pas une méthode « unique », **il est complémentaire** aux actions de tir au fusil réalisées par les chasseurs et gardes particuliers ainsi qu'au piégeage individuel mené par les piégeurs agréés.

Sur le Pays de Retz, la lutte a couvert 30 986 ha dont 1 405 ha pour notre commune.

Pesticides !

Particuliers « ATTENTION AUX RISQUES »

Les micropolluants de type pesticides :

Généralités

Les produits désignés comme pesticides par le grand public sont des produits qui ont pour fonction de détruire les organismes pouvant nuire aux plantes. Ils affectent la quantité et la qualité des productions agricoles.

Les professionnels utilisant ces produits (comme les agriculteurs) les désignent sous le terme de produits phytosanitaires, tandis que les textes réglementaires utilisent le terme de produits phytopharmaceutiques.

Trois principales catégories de pesticides sont utilisées par les jardiniers amateurs :

- les herbicides contre les mauvaises herbes,
- les fongicides contre les champignons,
- les insecticides contre les insectes.

La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs et ont de véritables conséquences sur la biodiversité. Autrement dit, en utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on porte atteinte au bon fonctionnement du jardin : élimination d'insectes utiles pour la pollinisation des fleurs, plantes ou des insectes auxiliaires naturels de culture, dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C'est tout l'équilibre de la nature qui est bousculé.

Risques pour la santé

Lors de l'application, 95% des risques liés aux pesticides relèvent du contact du pro-

duit avec la peau et provoquent 4 niveaux de gravité pour la santé :

- les allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux,
- les maux de tête, vomissements, diarrhée, tremblement, sensation de faiblesse,
- en cas de contact prolongé, les pathologies chroniques : asthme, œdèmes broncho alvéolaire, etc,
- la baisse de la fertilité, les malformations congénitales par exposition continue ou prolongée.

Risques pour l'environnement

Les pesticides sont responsables de la pollution de l'eau et menacent la biodiversité.

Risques sur l'alimentation

Les pesticides utilisés pour traiter un potager se retrouvent bien souvent dans les assiettes. Ce sont ainsi des dizaines de pesticides différents que chacun peut ingérer tous les jours et qui sont mauvais pour la santé.

Le meilleur réflexe est de privilégier les bons fruits et légumes au naturel, même s'ils sont un peu moins jolis.

La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait plus en libre-service

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service n'est plus possible depuis le 1^{er} janvier 2017.



Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : au 1^{er} janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite aux particuliers.

Une réglementation stricte

Peut être par méconnaissance de la réglementation, plusieurs PARTICULIERS sont dans l'ILLEGALITÉ... !

Afin de protéger l'environnement, et notamment les milieux aquatiques, l'utilisation de ces produits est soumise à un règlement strict.

Tri

90% des Français le disent « le papier est le déchet le plus simple à trier », et pourtant seulement 55% des papiers sont triés et recyclés en France.

Rappel des consignes de tri

Les papiers triés et déposés dans les colonnes d'apport volontaire de couleur bleu sont recyclés ! En triant vos papiers, vous participez au développement d'une économie durable et circulaire dans laquelle les vieux papiers sont des ressources pour demain.

Attention, les papiers ne doivent plus être déposés dans les bacs jaunes. Ces derniers peuvent être refusés à la collecte si la présence de papiers est constatée.

Les papiers retrouvés dans les conteneurs jaunes partent vers le centre de tri ou ils sont considé-



rés comme des erreurs de tri : ces erreurs de tri papier retrouvées dans les bacs jaunes correspondent à 67% du coût de gestion de l'ensemble des papiers alors que cela ne représente que 20% des tonnages de papiers !

Les intérêts du tri des papiers

- 4 bonnes raisons de trier ses papiers :
- Favoriser l'emploi en France
 - Encourager l'économie sociale et solidaire
 - Répondre à un besoin industriel
 - Protéger l'environnement et préserver les ressources

Le citoyen-trieur est le premier acteur de la boucle du recyclage des papiers. Grâce à son geste de tri, tous les papiers triés seront recyclés.

Le bon geste : déposer ses papiers dans les colonnes d'apport volontaire de couleur bleu disponibles sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz. Plus d'information sur le positionnement des points tri sur : www.trionsensemble.fr ou sur www.pornicagglo.fr

environnement



Aire de pique-nique de Mouton

Sur préconisation de l'Office National des Forêts et au vu de leur état, les 60 peupliers entourant l'emplacement seront abattus. Un travail est en cours pour réaménager ce lieu et lui donner un cadre agréable et reposant.



Bornes de recharge pour les véhicules électriques



Nous en parlions dans notre précédent Bulletin municipal, maintenant c'est fait. Avec SYDEGO !, le SYDELA propose un service de recharge accessible à l'ensemble des conducteurs de véhicule électrique sur le département de Loire-Atlantique. Au terme du déploiement prévu en 2017, le territoire sera maillé par 196 bornes de recharges accélérées et rapides, sur 146 communes.

Pour en savoir plus sur le service, tarifs, inscription et réseau : www.sydego.fr

Initiatives Océanes

« Je m'engage pour ma plage ! »

Au rythme des marées, mégots, canettes, bouteilles et autres déchets finissent leur course sur nos plages. En 2016, aux côtés de l'association **Hirondelle**, 7 actions ont été menées sur la **plage de la Tara**. La commune a participé à la logistique (mise à disposition une benne pour la récolte des déchets, prêt de gants et pinces).

Bilan des actions :

- 139 participants
- 129 Kg de déchets collectés



Mise en place de 3 bacs à marée



Le projet de mise en place de bacs à marée a été étudié et validé en mai 2016 par la commission « Environnement ».

Comme prévu, 3 bacs à marée ont été posés par la commune début mars, à proximité des plages de La Prée, La Tara et Mouton.

Les bacs à marée seront installés chaque année de septembre à mai, afin de permettre aux promeneurs désireux de protéger la biodiversité marine au sein de la laisse de mer, de participer à l'action de collecte des déchets.

vie de la commune

Centenaire de la guerre 14/18



Cinq personnes se retrouvent régulièrement pour préparer, en collaboration avec la municipalité, une exposition sur la guerre 14/18.

Pour chacun, l'exposition va permettre de retrouver, les nom et prénom, les date

et lieu de naissance, le matricule, le régiment où il était affecté.

Elle aura lieu du 9 au 18 novembre et sera enrichie de nombreux documents et objets d'époque. Nous renouvelons notre appel aux personnes qui possèderaient des photos de famille, des lettres, des objets de leurs aïeux retraçant l'histoire et la mémoire de cette période et pourraient faire l'objet d'un prêt. Si vous vous sentez concerné n'hésitez pas à contacter la médiathèque.

Afin de faire participer les écoliers, M. Bobrosky, accompagné de deux élèves, a répondu aux questions des élèves des classes de CM1 et CM2 des deux écoles. La lecture de journaux édités entre 1914 et 1918, la correspondance d'un poilu, ont enrichi leurs connaissances et leurs réflexions.



Parallèlement à l'exposition, plusieurs animations sont programmées à la médiathèque :

- Du 9 au 27 octobre : « C'était la guerre » - exposition des Archives Départementales sur la guerre 14-18 en Loire Atlantique.
- Le 14 octobre à 15h30 : lecture-spectacle de la « Cie Fidèle idée ».
- Le 4 novembre à 16h30 : lecture « Correspondances de Poilus » par Evelyne GAUTIER.
- Le 18 novembre à 15h30 : Soirée chants autour des poilus par la « Cie Camaros de la Poiluse ».
- Le vendredi 20 octobre à 16 h « Faire l'histoire » d'un poilu.

Stationnement sur les trottoirs - danger !

Le stationnement de véhicules sur les trottoirs mais aussi sur les pistes cyclables se banalise de plus en plus dans nos villes. Ce type de comportement occasionne chaque année en France de nombreux accidents avec les piétons, contraints le plus souvent de contourner l'obstacle en cheminant sur la chaussée. (En 2014, 15% des personnes tuées sur les routes étaient des piétons).

« J'en avais juste pour deux minutes ! » Voilà sans conteste, le principal argument opposé aux policiers et gendarmes, dans l'exercice des missions qui leur sont confiées, en matière de respect des règles de circulation et de stationnement. Ce type de comportement pourtant, peut avoir des consé-

quences dramatiques. Afin de lutter plus efficacement contre ce phénomène, en 2015, le législateur a renforcé considérablement l'infraction sanctionnant le stationnement sur trottoir, passant ainsi l'amende forfaitaire de **35 à 135 euros**. (Article R.417-11 et L.121-2 du code de la route).

La police municipale, dotée depuis peu du PVE (Procès-verbal Electronique) sera particulièrement vigilante sur le respect de ces dispositions.

Privilégier les parkings est un acte citoyen qui facilite la vie de l'ensemble des usagers dans le partage de l'espace public. La sécurité est l'affaire de tous. Pensons-y !



vie de la commune

Médiathèque Joseph Rousse

Activités de la Médiathèque

Cette 1ère année, de plein exercice, a confirmé une fréquentation en nette hausse, aussi bien pour les adhésions que pour les animations. Nous notons de nombreux abonnements de résidents hors commune. Les usagers ont maintenant pris leurs marques, la satisfaction est bien réelle. Ils aiment s'arrêter et prendre du temps dans ce lieu accueillant et paisible. Les services sont appréciés, les animations bien perçues et remportent un joli succès. Les rendez-vous thématiques ont conquis le public : les tout petits pendant les vacances scolaires,

les enfants tout au long de l'année, avec Lucette et Françoise, la BD en janvier et un pays à découvrir en février. Les jeux, à disposition dans l'espace public, ont leurs adeptes qui viennent régulièrement se divertir en famille.

Les échanges y sont nombreux et le pari d'en faire un lieu de vie et de convivialité est tenu.

L'espace multimédia

Celui-ci est largement utilisé toute l'année et très fréquenté l'été. Les habitués apprécient de pouvoir apporter leur propre matériel en bénéficiant du Wifi

gratuit. Nous avons enregistré, en 2016, 1274 sessions, 250 abonnés (115 supplémentaires par rapport au 2ème semestre 2015) pour 38493 minutes de connexion, soit une moyenne de 30 minutes par utilisateur.

Les initiations à l'informatique, démarrées en février, connaissent un vrai succès. Elles concernent, pour une grande part, des personnes retraitées. Cette activité est entièrement gérée par une bénévole.

La médiathèque en quelques chiffres :

L'offre documentaire :

| | 28/04/2017 |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de documents | 15 077 |
| Imprimés | 13 548 |
| Abonnements revues | Adulte : 36 titres dont 2 quotidiens et 5 hebdomadaires Jeunesse : 11 |
| DVD | 1 133 |

Le nombre de prêts effectués en 2016 a augmenté de 73%, ce qui constitue un fort signe de croissance.

Prêts :

| | Année 2015 | Année 2016 |
|---------------------------|------------|------------|
| Nombre de prêts totalisés | 19 605 | 33 986 |

Le service aux collectivités :

Les accueils de classes des écoles maternelles et primaires alternent les séances de prêt de documents et les animations. Elles sont déterminées à l'avance, entre le personnel et les enseignantes, pour chaque période (lectures d'albums, prix littéraires, raconte-tapis et séances vidéo...). Toutes les classes, des deux écoles, viennent régulièrement. Un petit groupe de personnes âgées de la Résidence « Accueil de la Côte de Jade » fréquente la médiathèque, accompagné de Maryline l'animatrice. Elles empruntent et participent à certaines animations. La maison de retraite dispose également d'un créneau d'occupation de la salle d'animation pour des rencontres avec les familles de résidents, en dehors du lieu de vie. Une convention a été signée, entre la mairie de Préfaillies et celle de la Plaine-sur-mer, dans le cadre d'un partenariat avec « La Gare des mini-mousses ». Compte tenu des difficultés de transport, le personnel de la médiathèque intervient sur place, pour des lectures et des animations avec les tout-petits, une fois par mois. Les retours du personnel et des parents sont très encourageants.

Zoom sur les animations :

L'Atelier d'illustration jeunesse 2017:

La 9ème édition est prévue le 25 octobre, et aura pour invitée d'honneur Emmanuelle HOUSSAIS. Le matin, un spectacle, proposé par la compagnie

Rachel Mademoizelle, portera sur une relecture de ses ouvrages.

Les illustrateurs invités : Anne Laure WITSCHGER, Amandine MOMENCEAU, Elodie SHANTA, Etienne FRIESS, seront présents, l'après-midi, pour les ateliers et les dédicaces de leurs ouvrages.

En septembre, en amont de la manifestation, une exposition des planches originales de l'invitée d'honneur aura lieu à la médiathèque.

Le programme détaillé paraîtra fin août.

Afin de faire découvrir les ouvrages des illustrateurs, « Le prix des p'tits lecteurs plainais » sera proposé, comme chaque année, aux classes des écoles maternelles et primaires de la commune.

Une sélection des livres sera effectuée en juin avec les enseignantes participant au prix, notre libraire, partenaire de la manifestation, et les bibliothécaires.

Un concours de dessin, pour enfants de 3 à 11 ans, complètera ce rendez-vous incontournable des vacances de la Toussaint.



Le prix Lire ici et là :

Reconduit chaque année depuis sa création, le « Prix Lire ici et là » permet aux enfants de CE2 et CM1 d'aborder la lecture à travers des genres littéraires différents, autour d'une sélection de 5 livres, effectuée par les bibliothécaires du réseau de Loire-Atlantique. C'est au cours des accueils de classe que sont présentés les ouvrages de la sélection. Plusieurs animations ludiques sont également proposées aux enfants. Un spectacle, financé en partie par la Bibliothèque Départementale, permet des échanges autour des livres et une vision nouvelle de la littérature jeunesse.

L'édition 2017 a décerné le prix à l'auteur pour son livre

Rétrospectives juin 2016 à avril 2017 (en images) :

- Juin : thématique des « cabanes » - lecture musicale avec Annaïck et Henri.



vie de la commune

- Juillet/août :

- Quinzaine du jeu.
- Exposition photos de Philippe Danger sur l'univers maritime.
- Concours littéraire « les maritimes ».
- Quinzaine de l'astronomie.
- Septembre : exposition de l'univers de Laétitia Le Saux, illustratrice invitée d'honneur de l'atelier d'illustration.



- Octobre :

- Semaine bleue avec le spectacle « qui perd gagne » du conteur Philippe Sizaïre.
- Atelier d'illustration jeunesse.



- Novembre : « Le mois des tout petits » : spectacle « Petit-bleu Petit-jaune » par la Cie Le Gestuaire.



- Décembre : Spectacle « Histoires en boîte » par Philippe Sizaïre et Emmanuelle Gros.



- Janvier : la BD de reportage.



- Février : découverte de l'Islande - concert Manuel Adnot.



- Mars : printemps des poètes sur le thème de l'Afrique : contes et devinettes africaines avec François Fampou.



- Avril : l'Auvergne à l'honneur : ateliers aquarelles avec Daniel Bruguès.



Les animations régulières : « Les jeux de Lulu et Françoise », « L'atelier des p'tites mains », l'atelier créatif et l'atelier tricot de Pierrette, « La boîte à histoires » proposée par Annabelle pendant les vacances scolaires.

Autres événements à ne pas manquer :

Octobre-novembre :

- Animations pour la célébration du centenaire de la guerre 1914-1918.
- Du 9 au 27 octobre : exposition des Archives Départementales sur la guerre 14-18 en Loire-Atlantique.
- Le 14 octobre à 15h30 : lecture-spectacle de la « Cie Fidèle idée ».
- Le 4 novembre à 16h30 : lectures « Correspondances de Poilus » par Evelyne GAUTIER.
- Le 18 novembre à 15h30 : Soirée chants autour des poilus par la « Cie Camaros de la Poiluse ».

Décembre :

- Place aux comédies musicales. Des animations, un spectacle et des séances cinéma sont au programme.
- Le 16 décembre à 16h : spectacle « West-cat story » par « Mister Mouch ».

Horaires

Après examen des statistiques de fréquentation, une réflexion a été menée sur les horaires d'ouverture. Quelques ajustements permettent, depuis le 1^{er} janvier, de mieux répondre aux besoins des usagers.

Horaires du 1^{er} septembre au 30 juin :

- Lundi : 15h30 à 18h
- Mardi : 10h30 à 12h et 15h30 à 18h
- Mercredi : 10h30 à 12h30 et 15h30 à 18h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 10h30 à 12h et 15h30 à 18h30
- Samedi : 10h30 à 12h30 et 15h30 à 18h
- Dimanche : 10h30 à 12h30

Horaires juillet et août :

- Lundi : 15h30-18h00
- Mardi : 10h30-12h30/15h30-18h00
- Mercredi : 10h30-12h30/15h30-19h00
- Jeudi : fermé.
- Vendredi : 10h30-12h30/15h30-18h00
- Samedi : 10h30-12h30/15h30-18h00
- Dimanche : 10h30-12h30

communauté d'agglomération



Mettre en location un studio ou une chambre pour un employé saisonnier, c'est aussi favoriser l'emploi

Dans le domaine du travail saisonnier, un constat s'impose depuis des années, l'offre d'habitat dédiée à ces salariés n'est globalement pas en adéquation, ni avec leur demande, ni avec celle des employeurs. Cette pénurie contribue largement aux difficultés de recrutement dans ce secteur. Pornic agglo Pays de Retz propose depuis 2006 une alternative solidaire destinée à accroître l'offre de logements décentes pour cette catégorie de salariés, qu'ils soient saisonniers ou issus du milieu étudiant.

Comment ça marche ?

D'un côté, il y a les employés saisonniers et/ou stagiaires qui appellent les services de la communauté d'agglomération. Ceux-ci recherchent alors le logement disponible le mieux adapté à leurs besoins et contraintes (distance par rapport au lieu de travail, moyen de locomotion...). Puis ils mettent les demandeurs en relation avec l'un des propriétaires résidant sur le territoire communautaire qui louent une chambre ou un studio meublé à un loyer très raisonnable.

De l'autre côté, il y a les propriétaires qui souhaitent favoriser l'accès au logement des jeunes et par conséquent l'accès au travail en mettant en location une chambre ou un studio meublé à un loyer raisonnable (de 250 à 400 euros/mois), pendant quelques mois. Pornic agglo Pays de Retz les met en relation avec le locataire qu'elle a sélectionné selon les contraintes de chacun.

Un réel accompagnement

La communauté d'agglomération accompagne et rassure les deux parties dans leurs démarches : état des lieux, signature de la charte de bonne conduite, remise des clés... Elle ne se substitue en aucun cas à une agence immobilière et n'intervient jamais dans les relations contractuelles entre bailleur et locataire. Avec ce dispositif, la collectivité a souhaité valoriser le lien intergénérationnel en proposant aux propriétaires retraités d'offrir à de jeunes saisonniers la possibilité de se loger décentement.

Contact : Pornic agglo Pays de Retz au 02 51 74 07 16

Allais Joseph SARL
 Travaux Publics, Particuliers & Agricoles
 joseph.allais@wanadoo.fr
 www.allaisjoseph.fr
 La Corbeillière - 44210 Pornic
 Tél. 02 40 82 00 87 - Fax 02 40 82 85 03



LES JARDINS DE LOUANNE
 PAYSAGISTE
 Entretien et création de vos
 parcs et jardins.
 44770
 La Plaine / Mer
 06 40 30 65 20 ou 09 53 82 55 13
 lesjardinsdelouanne@free.fr



**MAÇONNERIE
 LUCAS E.**
 Neuf - Rénovation - Couverture - Clôture
 ZAC Gateburière - LA PLAINE SUR MER - 02 51 74 86 37
 lucas.emmanuel44@orange.fr

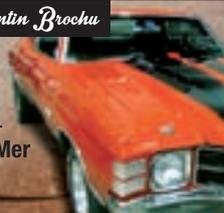
CONSTRUIRE, INVESTIR, DÉFISCALISER SUR LA CÔTE ATLANTIQUE
 Un logement neuf au bord de l'Océan,
 c'est un investissement rentable, stable, sûr
 et qui peut s'avérer fiscalement très avantageux.
 Faites nous confiance,
 on s'occupe de vous
 et de tout !
 AIRCIA PROMOTION
 14 imp. de la Gateburière 44770 LA PLAINE SUR MER - 02 40 82 31 99
 www.airciapromotion.com - airciapromotion@orange.fr



Yvon SANDRIN SYMS
 Rénovation
 Carrelage - Faïence
 Maçonnerie
 syms@bbox.fr Port. : 06 61 92 81 88
 Z.A. de la Gateburière 44770 La Plaine sur Mer



Le Web Garage *Kerantin Brochu*
 Mécanique automobile - Carrosserie - Peinture
 ZA de la Gateburière - 44770 La Plaine sur Mer
 Tél. 02 40 21 39 34 • 07 71 89 02 23



Bar - Pizzeria - Epicerie
L'HIPPO-CAMPE
 Dépôt de pain - Dépôt de gaz
 paninis - hamburger - frites
 22 rue de la Cormorane - 44770 LA PLAINE/MER
 Tél. 02 40 21 52 84
 www.pizzeriahippo-campe.com

Retznovauto
 Beauté et soin de votre auto
 Service aux particuliers et professionnels
 Nettoyage, lustrage, polissage, réparation et entretien
 (restauration tous véhicules)
 ZA de la Gateburière - 44770 LA PLAINE SUR MER
 Tél. 02 51 18 22 59 - 06 07 79 52 41 - albertosoazig@orange.fr

ALM
 1 rue des genêts
 44770 LA PLAINE/MER
 Port. 06 10 84 25 14
 Fixe 02 44 06 24 61
 Mail : ALM-@sfr.fr
 La maçonnerie d'hier et d'aujourd'hui

Partenaire des collectivités locales
 magazine, guide pratique, plan...
 éditions **offset 5** nantes
 Imprimeur - créateur
 www.offset5.fr
 02 40 26 59 56




tribune

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

Groupe Vivre La Plaine

Nous sommes... à la moitié du mandat. C'est l'occasion de faire un bilan intermédiaire de notre mandature et de se projeter vers 2020.

Les réalisations faisant suite au mandat précédent sont terminées. Ce sont maintenant celles de ce mandat qui occupent notre quotidien ainsi que les réflexions à plus longue échéance.

Cette année est importante, les élections présidentielles et législatives sont une étape majeure de notre démocratie, notre équipe sera encore plus attentive et vigilante vis-à-vis des ressources nécessaires pour financer nos projets.

Nos grands projets suivent leur cours :

- La modification du PLU verra son aboutissement cette année.

- L'aménageur du projet de ZAC vient d'être désigné.

- Une nouvelle réflexion sur l'aménagement du centre bourg ancien est en cours et complétera les réalisations effectuées au centre de notre ville.

- Très attendus par certaines de nos associations, les travaux d'adaptation du site de l'Ormelette vont commencer cette année. Les ouvrages continueront sur les prochaines années.

- Le réaménagement de certaines liaisons douces sera réalisé. Ces opérations nécessitent beaucoup de dialogues en amont afin d'être au plus près des attentes des utilisateurs en tenant compte des prérogatives des exploitants agricoles.

Nous vivons les premiers mois d'appartenance à une grande collectivité, la Communauté d'Agglo

« Pornic Agglo Pays de Retz », étape importante dans notre début de mandat et qui a mobilisé beaucoup d'énergie. La participation de nos élus aux différentes commissions s'en est trouvée remodelée.

De grands projets départementaux (défi littoral et projet nautisme du département 44) et régionaux tels que les parcs Eoliens en mer (Saint Nazaire et Yeu/Noirmoutier) nous mobilisent également.

Nos élus, toujours à votre écoute, s'emploient à mettre en œuvre ce qui leur est possible, pour que le bien « Vivre La Plaine » réponde à vos attentes

Groupe VIVRE LA PLAINE

Michel BAHUAUD, Annie FORTINEAU, René BERTHE, Daniele VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Olivier LERAY, Maryse MOINEREAU, Ludovic LEGOFF, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Meggie DIAIS, Benoit PACAUD, Pierre-Louis GELY, Josette LADEUILLE, Jacky VINET, Bruno MARCANDELLA, Jean-Claude PELATAN

Groupe Un Avenir pour La Plaine Ensemble

A mi-mandat, force est de constater que nos craintes, exprimées par l'abstention lors de l'acquisition du site de l'Ormelette, étaient justifiées. La baisse des dotations de l'Etat contribue à diminuer encore davantage la capacité de la commune à autofinancer de nouveaux projets, y compris de moindre envergure.

Par ailleurs, la méthode d'animation des échanges budgétaires de la majorité ne nous semble pas propice à l'émergence de réels

débats. Le Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que les commissions finances en sont des illustrations. Pourquoi une présentation aussi détaillée des budgets par Monsieur Le Maire ? Une répartition différente des rôles nous semblerait intéressante : une présentation synthétique et objective par les professionnels pour un débat entre les élus.

Notre équipe s'implique aussi activement que possible. Nous travaillons dans un climat cordial

qui a facilité l'intégration de Madame Germaine LEBRUN. Notre droit à l'expression est aussi respecté que celui de nos collègues conseillers de la liste majoritaire, avec nous semble-t-il, le même poids minime dans le processus décisionnel. Notre dernière proposition : rechercher durant l'année 2017 dans chaque commission des pistes d'économie

Groupe UN AVENIR POUR LA PLAINE ENSEMBLE

Vanessa ANDRIET, Thérèse COUEDEL, Jean GERARD et Germaine LEBRUN.

École René Cerclé



Au mois de Novembre, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées pendant 3 jours en Bretagne. Visite de la ville de Vannes, promenade en forêt de Brocéliande, découverte de l'Arbre d'or, du chêne de Guillotin, du tombeau de Merlin... et plein d'autres aventures !

Lors de la semaine du goût, les classes de maternelle et primaire ont participé à des ateliers gustatifs animés par le personnel et le chef du restaurant « Anne de Bretagne ». C'était un moment de partage et d'échanges conviviaux. Les enfants étaient tous ravis.

La classe de CP-CE1 a participé au projet départemental arts plastiques intitulé « Tous au bord de la mer ».

La classe a mené un travail sur « le bateau ». Les élèves ont donc été amenés à apprendre à dessiner le bateau, le représenter en papier découpé

collé, en fabriquer un en papier (apprentissage de la technique de l'origami) en s'inspirant des œuvres de l'artiste Rebecca Raue.

Ils ont terminé la séquence d'apprentissage par la réalisation de bateaux en 3D.

Leur travail a été exposé à la salle des Roches à Saint Brévin, en mars.

La classe des CE1/CE2 a participé à une sortie à Saint-Brévin.

« Nous sommes allés regarder les productions réalisées par nos camarades dans le cadre de l'exposition « Tous au bord de la mer ».

Nous en avons profité pour aller découvrir le « Serpent d'océan » et le « Musée de la marine ». C'était une belle journée ! »

Cette dernière et les deux classes de CM1/CM2 ont aussi assisté à une représentation théâtrale

dans le cadre du prix « Lire ici et là ». Ce spectacle mettait en scène les différents ouvrages étudiés en classe et à la médiathèque.

**Contacts : école maternelle 02 40 21 00 75
école primaire 02 40 21 53 86**



Association des Parents d'Élèves

En 2016, l'association a participé aux différents projets de l'école en contribuant financièrement aux sorties des enfants. Une partie de notre budget est reversé à la coopérative scolaire pour l'achat de livres, de matériels pédagogiques ou encore de jeux pour la récréation. Ce financement s'est fait, en partie, par des ventes (chocolats, sapins de Noël, crêpes), par l'organisation d'un vide-greniers et par la récolte de fonds divers au moment de la kermesse.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APE offre des livres à chaque enfant de l'école. Ce petit présent les ravit.

Un après-midi jeux a été organisé au mois de mars 2017. Peu de participants mais il faut dire



que le soleil printanier pointait le bout de son nez et qu'il faisait bon aller se promener.

Une aide financière a été octroyée pour le séjour au Cantal des classes de CE2, CM1, CM2 au printemps 2016. Les actions entreprises ont permis de subventionner une sortie « pêche en bord de mer » pour les classes de maternelle ainsi qu'un séjour en Bretagne sur le thème des contes et légendes pour les classes de CP/CE1.

Un bal, le jour de la fête de l'école en juin 2016, a enchanté les enfants. Ce fut un moment de

complicité entre les petits et les grands. Lors de cette journée, les enfants ont pu profiter de différents stands de jeux, de tours de Poney grâce à la contribution du centre équestre de Joalland que nous tenons à remercier. Nous remercions également les différents commerçants qui nous permettent de proposer des lots variés pour les enfants lors de la fête de fin d'année scolaire.

**Contact : Véronique RAY 06 32 29 81 15
ape.renecercle@hotmail.fr**



associations

École privée Notre-Dame



Le spectacle de Thomas Carabistouille avec les assistantes maternelles de la commune.

Cette année, 196 élèves sont accueillis sur les deux sites : école maternelle (trois classes : Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) et école élémentaire (cinq classes : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

La semaine des élèves se déroule sur quatre jours, de 8h45 à 16h30.

Le nouveau projet pédagogique est lancé depuis la rentrée, il se prolongera sur les deux prochaines années. Il s'agit pour les enseignant(e)s de mettre l'accent sur certains axes à valoriser : enrichir son vocabulaire pour mieux s'exprimer à l'oral et à

l'écrit, enrichir ses connaissances et ses pratiques culturelles et artistiques et mettre en œuvre une démarche de compréhension en lecture.

Depuis 3 ans, l'équipe éducative se forme aux pédagogies différenciées : pédagogie du père Faure et pédagogie Montessori.

L'objectif, en lien avec les nouveaux programmes 2016, est d'être au plus prêt des besoins et capacités de chacun de nos élèves.

Nous apportons également une grande importance au lien école/famille en ponctuant notamment l'année scolaire de temps de convivialité : petit déjeuner des familles, carnaval des enfants, fête de fin d'année...

A tous ces projets, s'ajoutent l'apprentissage de l'anglais de la PS au CM2, les activités nautiques, les partenariats avec la médiathèque et l'organisation chaque année d'une journée sportive. Cette année, nos élèves se sont rencontrés autour du handball.

Différentes activités et sorties viennent compléter les apprentissages vécus en classe.

En octobre 2016, les classes de CE1 et CE2 sont parties découvrir le Cantal lors d'un séjour à Champs-sur-Tarentaine-Marchal tandis que les classes de CM1 et CM2 participaient à une classe équitation /nature à Campbon.

Merci aux associations OGEC et APEL, aux familles, aux élèves et à l'équipe éducative pour leur contribution à la réussite de cette année scolaire.

Rendez-vous au mois de septembre !

N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements auprès de Mme Roland. Les inscriptions pour la rentrée 2018 débutent au mois de décembre 2017, un porte ouverte sera programmée en janvier 2018.



Le concert ADDM avec les classes de CP, CE1 et CE2



Contact : Tiphaine ROLAND
02 40 21 03 69

La classe de GS fête le nouvel an chinois.

APEL



L'APEL Notre Dame est l'association de parents d'élèves de l'École Privée de la Plaine-sur-Mer. Certaines actions réalisées par ses membres permettent de récolter des fonds pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignantes. Puis, d'autres ont pour but de renforcer le

lien entre les différents acteurs de l'école (les enfants, les institutrices et les familles).

Notre association a déjà vécu des moments forts depuis la rentrée scolaire :

- Une boum ouverte à tous les enfants de moins de 12 ans
- Une vente de sapins et de chocolats de Noël
- La venue du Père Noël à l'école maternelle
- Le carnaval
- Une soirée dansante
- Une vente de gâteaux
- Un pique-nique avec les parents au jardin des Lakas.

Les bénéfices dégagés ont permis de financer, entre autres, les voyages dans le Cantal et à Campbon pour quatre classes, les livres pour la catéchèse, création du site internet de l'école...

Nous remercions les membres de l'association pour leur disponibilité et leur motivation, les parents d'élèves pour leur soutien et leurs messages de sympathie et les enseignantes pour tout ce qu'elles mettent en place pour les élèves.

Si votre enfant est scolarisé à l'école Notre Dame, que vous désirez faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Mickaël JOLY 06 62 05 38 85
apelnotredame44770@gmail.com



Le comité de jumelage



Extraits du discours prononcé par Vanina LEROUX, Présidente, lors de la cérémonie d'anniversaire des 10 ans du jumelage.

« Quand on se remémore ces 10 années passées, que de bons moments partagés avec nos jumeaux. Les années passent mais elles n'altèrent en rien les liens qui nous unissent.

Ces moments de partage entre nos deux communes, c'est également ce que nous souhaitons laisser dans la mémoire des enfants, citoyens de demain, qui deviendront à leur tour les acteurs de ce jumelage.

Pour cela, des séjours découvertes sont organisés par les écoles de La Plaine-sur-mer et soutenus par les deux comités de Jumelage. Les enfants s'épanouissent et enrichissent ainsi leurs connaissances par la découverte du patrimoine, de l'artisanat, des traditions et des paysages si particuliers à chacune de nos si jolies régions.

D'autres échanges ont vu le jour tout au long de ces 10 années. Nous avons reçu votre club de marche venu sillonner les sentiers de notre littoral. Votre association locale de pêcheurs a accepté, pour quelques jours, de mettre de côté les cannes à pêche afin de venir apprécier les plaisirs de la pêche à pied et déguster les produits récoltés sur nos côtes.

Des échanges plus sportifs ont été organisés. « L'Océane football club » et « le Club de l'Artense » se sont rencontrés, afin de disputer des tournois qui se sont déroulés tour à tour dans nos régions jumelles.

De manière plus culturelle, une représentante du « Club de lecture » de la Plaine-sur-Mer se déplace chaque année à Champs sur Tarentaine, en août, pour représenter notre commune à la Fête du livre. Tous les deux ans, la troupe de « La Plaine sur Scène » profite du week-end de Pâques pour rejoindre l'Auvergne et offrir une dernière représentation de leur pièce de théâtre à nos jumeaux.

La gastronomie est également mise à l'honneur.



Depuis 2009, le Comité de Jumelage de Champs organise en septembre, une fête de la moule. Cette manifestation qui rencontre un grand succès, met en avant le produit phare de notre commune : la moule de bouchots plainaise.

Dans notre commune, c'est une soirée Auvergnate qui est organisée

depuis 2011. Les produits locaux sont convoyés par les Champsois venus nous faire partager leurs recettes régionales et nous prêter main forte. A noter dès aujourd'hui dans vos agendas, notre soirée auvergnate aura lieu le samedi 21 octobre prochain.

Mais ce n'est pas tout, nos produits régionaux sont aussi de la fête!

Chaque année un camion part pour le Cantal, chargé des commandes d'huîtres, de vin et soupe de poisson afin de ravir les papilles de nos jumeaux pour Noël et la Nouvelle Année.

Les Plainais ne sont pas en reste car le camion nous revient chargé des commandes de fromage, charcuterie et miel que chacun attend pour parfaire les menus de fête.

Tous ces échanges ont bien sûr un coût que nous essayons de financer par l'organisation de manifestations. Nous proposons un après-midi humoristique en février et un loto a lieu en août, avec en jeu, un séjour d'une semaine pour 4 personnes dans le Cantal. Venez tentez votre chance le 4 août prochain !

N'hésitez pas à rejoindre notre association, c'est vous, acteurs du jumelage qui allez contribuer à ce que les 10 prochaines années soient empreintes du même succès.



Depuis 10 ans le Comité de Jumelage poursuit son action en facilitant les échanges, nombreux et enrichissants, entre les Plainais et les Champsois.

Ecoliers, sportifs, acteurs, marcheurs, gourmets etc ... ont grand plaisir à se retrouver en toute convivialité. Un fort lien d'amitié les unit.

Le 1er avril, la municipalité de La Plaine-sur-Mer et le Comité de Jumelage recevaient une délégation de Champs sur Tarentaine-Marchal pour célébrer le 10ème anniversaire du jumelage. Ce fut un joyeux week-end, festif et convivial, chargé en émotions.

Pour la réussite de cet évènement et de toute les manifestations du comité, remercions les bénévoles, les hébergeants, la municipalité et les employés municipaux pour leur aide.

A noter dans votre agenda, notre loto annuel aura lieu le vendredi 4 août à 20h30, salle des fêtes (pas de réservation possible).

A l'occasion de la fête de la moule à Champs sur Tarentaine-Marchal, un bus partira avec les bénévoles, le vendredi 8 septembre, retour le dimanche 10 (transport 55€/pers). Si vous souhaitez vous joindre à nous n'hésitez pas à contacter Vanina Leroux au 06.19.70.33.25. Les commandes de fromages, miel, etc...sont possibles, merci de faire votre demande par mail : annececile.sylvain@orange.fr.

Contact : Vanina LEROUX 06 19 70 33 25



associations

L'escale des bambins



Nous sommes une association d'assistantes maternelles, qui existe depuis 11 ans maintenant.

Nous organisons tous les lundis matin de la motricité, dans la salle à la Plaine-sur-Mer. Les enfants adorent faire de la piscine à balle, des jeux de ballons, des cerceaux, du trampoline ... Et les jeudis matin, nous partageons avec petits et grands,

des ateliers créatifs à Préfailles. Les enfants confectionnent différents objets suivant le thème : Pâques, Noël, Halloween, fêtes des mamas et papas.

Les enfants se font une joie d'offrir ce qu'ils ont créé à leurs parents.

Nous profitons aussi des activités du RAM qui nous propose :

- accès à la médiathèque à la Plaine-sur-mer,
- jeux libres à Saint Michel-Chef-Chef,
- motricité à Préfailles et à Tharon,

Nous offrons une sortie en juin avec pique-nique, dans un parc ou autre lieu, à nos petits qui ont plus de 2 ans.

Cette année les enfants feront des petits pains à la Petite Maison dans la Prairie à la Pornic,

En fin d'année, nous leur offrons un spectacle de Noël, avec un intervenant, ainsi qu'à leurs frères et sœurs, et leurs parents.

Pour pouvoir offrir tout cela aux enfants, nous organisons un vide-greniers le 16 juillet à Port Giraud.

L'association permet également de suivre des formations liées à la profession.

Nous sommes rattachées à l'Anamaaf, ce qui nous autorise d'une part, à être informées de la législation liée au code du travail, et d'autre part, à pouvoir suivre des formations complémentaires à celle proposée par le Conseil Départemental.



Que vous soyez assistantes maternelles ou familles ayant besoin d'un accueil pour votre enfant, vous pouvez contacter : **Laetitia PACAUD 02 51 74 87 21**



Lulu Marmo'tine

Maison d'Assistantes Maternelles M.A.M Lulu Marmo'tine



Bonjour les copains,

Depuis mai 2016, du lundi au vendredi, de 7h à 19h30, je vais dans un endroit super génial pour les petits enfants. C'est la MAM Lulu Marmo'tine.

J'y retrouve 13 autres copains âgés de 3 mois à 4 ans. Maman et Papa m'y laissent en toute confiance car 4 assistantes maternelles (Caroline, Mélanie, Séverine et Stéphanie) prennent soin de moi. Elles me font faire plein de choses. Des choses rigolotes (peinture avec les pieds, découverte musicale, motricité....) et des choses hyper sérieuses (apprentissage de la propreté, découverte gustative, partage et respect des autres copains...). Elles gardent aussi mon doudou.

Si vous avez envie de venir me rejoindre appelez la MAM Lulu Marmo'tine.

Paroles de Marmot



Agrément du Conseil Départemental Avril 2016
Label Qualité CAF Mars 2017



**Contact : 16 rue de Joalland 09 51 77 01 27
ou 07 82 29 59 09
mamlulmarmotine@gmail.com**

Judo Côte de Jade



Aujourd'hui, notre club évolue plutôt bien, nous sommes près de 60 licenciés.

Nous avons déjà engagé les jeunes dans des compétitions amicales qui se sont avérées positives pour le « Judo Côte de Jade ».

Pour les compétitions officielles :

- Niels BOJU : 1^{er} départemental ceintures de couleurs et vice champion départemental junior
- Linda CUSSENEAU : 2^{ème} championnat départemental séniors
- Guillaume BARRAT : 3^{ème} championnat départemental séniors

Nous serons bien évidemment présents au forum des associations le 2 septembre.

**Contact : Linda CUSSENEAU
06 98 06 91 68/06 51 70 93 50
judo.cotedejade@orange.fr
Facebook : Judo Côte de Jade**

Amicale des retraités et sympathisants de la Côte de Jade



L'association a été créée en février 1975. M. Jean-Claude HERVY en est le président depuis janvier 2006 et elle compte actuellement 321 adhérents.

L'Amicale organise des réunions conviviales : jeux de cartes (belote, tarots, coinchée), pétanque, billard, banquets, sorties ; ainsi que des grands voyages en autocar et en avion.

2 grands voyages se sont réalisés en 2016 :

- Du 25 juin au 2 juillet : une croisière dans les fjords norvégiens avec 34 participants,
- Du 16 au 23 septembre : découverte de la Corse pour 32 participants.

4 sorties à la journée ont eu lieu :

- Le 27 février : une sortie spectacle « La Revue de la Bonne Garde »,
- Le 28 avril : croisière sur la Rance,

- Le 16 juin : découverte des « Machines de l'île » à Nantes suivie d'un dîner croisière sur l'Erdre,
- Et le 27 octobre : balade sur la Loire, à Montjean-sur-Loire.

255 personnes ont participé aux voyages ou aux sorties à la journée.

Programme 2017 :

2^{ème} semestre :

- Le samedi 2 septembre : participation au Forum des Associations.
- Du 9 au 20 novembre : voyage « Circuit découverte du Mexique » - complet.
- Le samedi 9 décembre : sortie « Le grand Noël du Puy du Fou » - ouvert à tous.

Et aussi :

- Le vendredi 8 décembre : banquet de Noël avec l'orchestre Jean Pierre RAULT.



Cette année l'Amicale n'organisera pas de Réveillon du Nouvel An.

Nous lançons un appel aux amateurs de pétanque car, au cours du 2^{ème} semestre 2017, nous intégrerons les nouveaux locaux, à l'Ormelette. Deux superbes salles pour les jeux de cartes et le billard ainsi qu'un boulodrome seront à notre disposition.

Rejoignez nous salle des Goélands, tous les mardis et vendredis après-midi de 14h à 18h - sauf juillet et août.

Contact : Jean Claude HERVY 06 79 54 20 31
hervy.evelyne@wanadoo.fr

Viêt Vo Dao

En 2004 le club de Viêt Vo Dao la Plaine-sur-Mer comptait environ 10 adultes. En 2005, une section enfants, à partir de 6 ans, a été ouverte.

Le club s'est développé à travers les cours mais également les compétitions qui ont permis aux pratiquants de s'illustrer en obtenant de nombreux titres départementaux, régionaux ou d'école, allant jusqu'au titre de champion de France.

Les événements marquants de la saison 2016-2017 :

- Le dimanche 26 mars 7 enfants du club, de 6 et à 11 ans, ont participé à la compétition de Viêt Vo Dao à Pont Péan (35)

Lors de cette compétition, 80 participants étaient présents et venaient de Pont Péan (35), Baulieu sur Layon (49), Montour (35), Sablé sur Sarthe (72) et La Plaine-sur-Mer.



Les résultats sont très encourageants :

- Romane ANDRE, pupille : 1^{ère} en technique à main nue, 1^{ère} technique d'arme et 1^{ère} en combat pour les plus de 40 kg.
- Treacy COMBEAU, benjamin : 3^{ème} en technique à main nue et 1^{ère} en combat.
- Ruben LANIO, poussin : 1^{er} en combat catégorie 30 kg à 35 kg.
- Eden LANIO, poussin : 1^{ère} en combat catégorie 20 kg à 25 Kg.
- Jules LANTA et Elise METAYER : 3^{ème} en technique à main nue et 2^{ème} en combat benjamin.
- Nicolas VAUTIER et Elise METAYER : 2^{ème} technique à main nue à deux.

- Le 11 décembre 2016, plusieurs compétiteurs avaient participé à un open combat à Rennes (35) où

plusieurs arts martiaux se sont rencontrés comme le karaté, le budo et le viêt vo dao.

Les jeunes de La Plaine-sur-Mer se sont distingués :

- Maël MONNIER : 2^{ème} de sa catégorie dans les plus de 60 kg,
- Cyprien CRUSSON : 3^{ème} de sa catégorie de 50 kg à 55 kg.
- Johan ROUSSEAU : 3^{ème} de sa catégorie de 40 kg à 45 kg.

Une compétition technique et combat, pour les adultes à Baulieu sur Layon, le 14 mai, et un stage technique, le 20 et 21 mai, pour tous les pratiquants, à Rennes, complètent cette saison très riche.

Le président de l'association félicite tous ces jeunes qui ont été très courageux et qui ont obtenu de bons résultats.

Contact : Bruno VITET 06 29 53 00 50

associations

AEPPR



L'AEPPR est une des plus anciennes associations de PORNIC créée en 1986

Aujourd'hui c'est 650 adhérents qui sont répartis sur : PORNIC, LA PLAINE S/MER, STE MARIE/MER, ARTHON en RETZ, PAIMBOEUF, STE PAZANNE, ST PERE en RETZ, BOURGNEUF en RETZ, ST HILAIRE DE CHALEONS, CHAUVE qui représentent environ 30 heures de cours par semaine pour une cotisation unique de 90€ donnant accès aux cours en illimité.

A ce jour l'AEPPR présente les cours suivants : RENFORCEMENT MUSCULAIRE, PILATES, STRETCHING, GYM DOUCE, EQUILIBRE SENIOR, ZUMBA ADOS/ADULTES et DYNAMIC DANSE ados et enfants.

Sur la Plaine-sur-Mer les cours de Patricia TRANCHANT de renforcement musculaire sont toujours assidument suivis. La saison 2016/2017 a conservé un nombre suffisant d'adhérentes pour le continuer !

En septembre l'association ouvrira son 5^{ème} cours de gym pilâtes et en nouveauté de la marche nordique !

Bonne nouvelle nous reprendrons les cours de step !

Nous espérons continuer à développer notre association afin d'ouvrir à tout public ces cours ou chacun peut trouver « son équilibre ».

Merci encore à la Mairie de La Plaine-sur-Mer qui nous aide à promouvoir le sport pour tous sur sa commune.

Contact : Michèle GLENAT 06 42 72 76 7

Les Randonneurs Préfailles - La Plaine-sur-Mer

Notre association permet de randonner dans une ambiance conviviale et de découvrir le Pays de Retz.

Les personnes qui arrivent dans notre région, trouvent un échange amical auprès des adhérents, ce qui favorise leur intégration.

Le point de départ des sorties est fixé descente de la Grande Plage à Préfailles.

- Du 1^{er} juin au 15 septembre - jeudi à 9h.

- A partir du 16 septembre et jusqu'au 31 mai - vendredi à 14h30.

Contact : Nelly PATACCHINI 06 99 10 57 46



Tropp

Tennis Raquette d'Or La Plaine/Préfailles



Cette année 2017, l'équipe senior plus de 55 ans, a joué en championnat régionale 2. Elle a terminée sixième sur huit et se maintient donc pour rejouer en 2018.

Je tiens à remercier et féliciter tous les joueurs et joueuses qui participent aux championnats d'hiver par équipe. Ils passent toute la journée dans la salle des sports pour jouer leur match de tennis; une journée de championnat commence à 9 heures pour se terminer parfois vers 18 heures le soir. Les jeunes ont un championnat départemental et participent au tremplin44. Les femmes ont participé à la coupe hiver.

Notre tournoi open aura lieu du samedi 22 juillet au samedi 29 juillet avec comme juge arbitre M. Bruno Berthelin. Les inscriptions peuvent se faire au 06 63 13 02 28. Il est ouvert aux seniors, seniors plus de 35 et 55 ans et aux jeunes à partir de 12 ans. Les joueurs et joueuses viennent de toutes les régions de France, un bon moyen de faire connaître la commune.

Le championnat d'été a commencé fin avril, je souhaite de beaux succès aux engagés, en espérant du soleil dans notre belle région.

Bonne saison d'été à tous les membres du club. Il sera présent au forum des associations le 2 septembre.

Contact : Roger PROVOST 06 11 58 73 69 - info@tropp.fr - www.tropp.fr

Magic forme en Pays de Retz

L'association propose de l'activité physique pour tous les publics de 3 ans à 90 ans.

De l'éveil corporel pour les petits, du Kidsport pour les jeunes, de la Gym douce ou tonic pour adultes et séniors, les activités sont animées par des éducateurs diplômés.

A compter de septembre 2017, l'association met une permanence téléphonique (06.36.87.84.07) tous les mercredis de 9H00 à 12H00 et de 18H00 à 19H00 pour plus de renseignements.

Vous pourrez retrouver l'association au Forum des Associations de la Plaine-Sur-Mer le 02 Septembre de 11H00 à 18H00.

Contact : Nathalie BOISSERPE 06 31 51 64 49 - magic-forme@sfr.fr



Océane Football Club

ST MICHEL-CHEF-CHEF – LA PLAINE-SUR-MER – PREFAILLES

Saison 2016/2017 : 244 licenciés 3 Equipes U7

4 Equipes U9 1 Equipe Loisirs

2 Equipes U11 3 Educateurs diplômés

2 Equipes U13 2 Arbitres

3 Equipes Seniors 50 Dirigeants/Accompagnateurs

Groupement Jeunes avec ST PER EN RETZ

2 Equipes U15 3 Educateurs diplômés

1 Equipe U16 2 Arbitres

1 Equipe U18 50 Dirigeants/Accompagnateurs

Ecole de football (U6 à U13) est labélisée FFF Bronze.

Challenge de l'Arbitrage en 2013.

2 Terrains Homologués dont 1 Synthétique



Nous proposons des stages de football pour tous les jeunes de 9 à 13 ans licenciés et non-licenciés.

Encadrés par notre éducateur-entraîneur Pascal TERRIEN pendant les vacances scolaires.

Nous organisons aussi 2 Fêtes de la Moule, les 15 Juillet et 12 Août 2017 Place du Marché THARON-PLAGE.

Nous accueillons également nouveaux dirigeants et accompagnateurs pour toutes nos équipes.

Ainsi que des joueurs (Garçons et Filles) dans toutes les catégories nés avant 2013.

Contacts : Joël RONDINEAU 06 60 71 89 53 - joel.rondineau@free.fr

Pascal TERRIEN 06 09 62 51 21 - terrienpascal@aol.com

Chantal LABARRE 06 32 82 22 58 - labarre.chantal@wanadoo.fr

Mail : oceanefc.44@free.fr - Internet : <http://oceanefc44.footeo.com>



associations

CAPP

Comité Associatif la Plaine Préfailles



Notre association a vu le jour en 2004 et a été créée à l'origine par un groupe d'amis passionnés de ballon rond afin de promouvoir la pratique du football.

Le CAPP organise également de nombreux événements, tant sportifs que culturels : « Les Foulées Préfailloises », tournois de pétanque et pour la première fois tournoi de « Beach Soccer », concours de belote ou encore vide-greniers.

Notre passion première restant le football, nous vous invitons à découvrir notre club et à venir nous rejoindre. L'alliance du sport et la convivialité sont les maîtres mots pour passer de très bons moments.

Il faut savoir qu'à ce jour, nous comptons une équipe seniors, une équipe loisirs, et 4 catégories jeunes (U6-U7 / U8-U9 / U10-U11 / U12-U13)

Voici l'agenda de nos manifestations estivales :

- Le dimanche 30 juillet : Les foulées préfailloises à la Pointe St Gildas.

- Le mercredi 9 août : bar au Jardin des Lakas dans le cadre « les Mercredis aux Lakas ».

Contact : Alexandra NICOLLE 06 08 14 16 11 - alexandra4@hotmail.fr

APLP

Association des Plaisanciers de La Plaine-sur-Mer

Comme chaque année, nous organisons deux sardinades (les samedis 8 juillet et 12 août). Celles-ci rencontrent chaque fois un franc succès et rassemblent sur le port de Gravette, en toute convivialité, plaisanciers, touristes et plainais. Au-delà de ces deux événements estivaux, l'association organise le 26 août un voyage dans le golfe du Morbihan : une journée pour découvrir l'île aux Moines et les autres îles du golfe en bateau.

L'APLP est présente dans les assemblées et réunions locales (conseil portuaire, comité de pilotage du port de Gravette etc.). Adhérer à l'APLP c'est devenir acteur dans la gestion de la plaisance au port de Gravette et l'abri du Cormier, c'est également mieux se connaître et partager nos expériences avec d'autres passionnés de la mer.

Face aux nombreux défis posés par l'avenir de notre port, rejoignez-nous pour faire vivre et animer cet atout majeur de votre ville.

Contact : Michel DIARD 06 81573681

asso.plaisanciers.laplaine@hotmail.fr

<http://plaisancierslaplainesurmer.fr/>

associations

ACALP

Association des Commerçants et Artisans de La Plaine-sur-Mer



Notre Association regroupe des acteurs économiques pour vos travaux, services et alimentation.

Elle organise cette année une olympiade s'intitulant « koh Lakas » qui aura lieu le dimanche 2 Juillet au jardin des Lakas. Jeux et animations pour tous, par équipe, en famille ou entre copains ! Venez passer une journée de détente et de convivialité où vous pourrez vous essayer à des jeux sportifs, d'adresse et de réflexion. Possibilité de restauration avec frites, grillades...

Début des festivités à 11h00. Début de l'olympiade à 14h00.

Inscriptions au 06 59 29 65 57

Contact : Gildas GUILLOU
06 19 49 20 22

Abacada

Ecole de musiques actuelles

Notre association accueille aujourd'hui plus de 90 élèves, principalement de La Plaine-sur-Mer mais aussi de Préfailles, Saint Michel Chef-Chef, Saint-Brévin-les Pins, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Chauvé.

Nous proposons l'apprentissage de différents instruments : piano, guitare, guitare basse, batterie, violoncelle, accordéon chromatique, saxophone ou clarinette ainsi qu'un atelier chant adulte.

L'ensemble de ces cours est complété par de la formation musicale proposant de la lecture musicale et rythmique, une éducation à l'écoute musicale et du chant pour les plus jeunes.

À la rentrée de septembre 2017, en accord avec la communauté d'agglomération Pornic agglomération Pays de Retz, l'école reprendra les cours d'éveil musical pour les enfants de 5 à 6 ans.

Tous ces cours sont encadrés par des professeurs qualifiés ou musiciens professionnels intermittents du spectacle.

L'un des objectifs d'Abacada est de favoriser une pratique instrumentale collective, par la mise en place d'ateliers, et l'apprentissage de morceaux divers et variés en formation mono ou multi instrumentale.

Notre école agréée jeunesse et éducation populaire est soutenue par Musique et Danse 44, le Département de Loire-Atlantique et les communes de La Plaine-sur-Mer et Préfailles.

Nous serons présents au forum des associations le 2 septembre, nous vous y attendons avec impatience pour prendre vos nouvelles adhésions.

Contact : Alain Chardonnerau 07 68 72 25 80 - www.abacada.fr



Atelier des Goélands

L'association d'aquarellistes, forte de ses 35 adhérents, continue de travailler et de progresser.

Les adhérents se retrouvent les lundis et mercredis après-midi afin de travailler librement sur des thèmes qu'ils ont choisis.

Une fois par mois, un professeur d'aquarelle vient de Vendée dispenser ses cours et, une fois par trimestre, une aquarelliste de La Plaine-sur-Mer anime un stage de grande qualité.

De plus, un mercredi après-midi par mois, lors d'ateliers dirigés, une technique ou un thème précis est approfondi.

Tout cela permet de faire des progrès que beaucoup constatent lors des expositions.

L'association participe également aux animations de la commune (ateliers enfants, « Plantes en fête »,...)

C'est dans une excellente ambiance et dans la convivialité que nous fêtons des événements particuliers comme fêtes, anniversaires, ...

Une association qui vit bien.

Contact : Jean RICHARD 06 30 34 47 60
contact@atelierdesgoelands.fr

Danser à La Plaine



Notre association permet à tous de danser, qu'on soit seul ou en couple, d'apprendre en solo pour pouvoir éventuellement danser en couple.

Qu'est-ce qu'une danse SOLO ?

Il n'existe pas que le Madison !
Bachata, chacha, cumbia, rock, salsa, tango, tarentelle, valse, westcoast swing... se dansent en ligne en respectant les pas des danses de loisirs en couple.



Quelles danses en COUPLE sont proposées ?

Bachata, rock, westcoast swing, salsa portoricaine

POURQUOI ?

Pour maintenir, améliorer votre forme par la pratique de danses, Pour découvrir ou redécouvrir le plaisir du mouvement, Pour améliorer la coordination, l'équilibre, la mémoire, favoriser le bien-être.

COMMENT ?

En utilisant des musiques variées anciennes, actuelles, swing, airs latinos... En pratiquant des chorégraphies simples d'accès puis plus élaborées.

NOS PLUS

Un esprit de convivialité et de collaboration tenant compte des personnalités de chacun.

Description des pas des chorégraphies fournie.

Ateliers à thème, stages, voyages.

DANSES « SOLO »

Lundi : 10h15 - Salle des Loisirs - Rue de Préfailles

Mardi : 10h15 - Salle des Fêtes - Espace Sports et Loisirs

Vendredi : 10h15 - Salle des Loisirs - Rue de Préfailles

DANSE EN COUPLE

Lundi : 18h15 à 20h30 - Salle des Loisirs - Rue de Préfailles

Contact : Marie-Noëlle 06 14 05 57 58 - danseralaplaîne@gmail.com

associations

Le Réveil Plainais



Batterie-Fanfare Majorettes

Créée en 1945, notre association musicale, accompagnée de ses majorettes, ne cesse de représenter La Plaine-sur-Mer dans le Grand Ouest.

Elle continue avec autant de succès, d'engouement et de plaisir, à animer de nombreuses manifestations (carnavals, festivals, cavalcades ou kermesses).

Le calendrier des sorties 2017 est bien rempli, avec toujours autant de dates retenues. En effet, pour cet été nous avons quelques dates de confirmées. Nous serons présents aux deux cavalcades nocturnes de St Brevin les Pins et l'Océan, ainsi qu'à plusieurs animations estivales à La Plaine-sur-Mer.

Nouveauté 2017 :

Nous renouvelons notre garde-robe et vous présenterons courant 2017 notre nouvelle tenue de défilé !

- Notre école de musique accueille les enfants à partir de 7 ans pour l'apprentissage du solfège et de l'instrument (tambour, clairon, trompette, cor de chasse, xylophone...) dans le but d'intégrer les rangs de la batterie-fanfare.
- Notre école de majorettes et danseuses encadre les filles, à partir de 6 ans, pour le maniement du bâton, et à partir de 12 ans pour les danseuses.
- Les pré-inscriptions peuvent se faire dès maintenant.

Nous recherchons toujours des personnes intéressées pour intégrer nos rangs. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- le samedi 5 Août 2017 pour notre traditionnelle Fête de la Moule à Port-Giraud.
- le samedi 18 Novembre 2017 pour la Sainte-Cécile

Contact : Secrétaire 06 37 97 93 48

lereveilplainais44@orange.fr - <http://www.bfparade-lereveilplainais.fr>

La Plaine sur scène

Notre troupe de théâtre amateur «La Plaine sur Scène» voyageait cette année entre les plages du Kenya et la jungle de Bornéo, dans une comédie tropicale colorée. Nous remercions nos fidèles spectateurs venus admirer les décors soignés et rire des facéties d'Honoré. Nous exprimons également toute notre gratitude à nos sponsors pour leur soutien nécessaire.

Les costumes à peine remisés sur leurs cintres, le travail de préparation de la saison prochaine a débuté. Le comité de lecture de l'association est d'ors et déjà parti à la recherche d'un texte de qualité pour le spectacle 2018. Spectacle qui, comme tous les deux ans, aura la chance d'être présenté à l'amical public de Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

La Plaine sur Scène sera présente, comme chaque année, le 2 septembre au Forum des Associations. Si une expérience dans le théâtre associatif vous tente, venez échanger avec nos bénévoles !

Contact : Johanna MONNIER 06 71 89 06 86
presidente@laplainesurscene.fr



Retz Jade Country



Dès mi-septembre, le parquet de la salle des Loisirs vibrera, à nouveau, au son des pas de danses country et line dance. Cécille Haillot, professeure diplômée, reprendra chaque jeudi soir, de 19h à 21h, les cours d'apprentissage de la danse en ligne, ouvert aux débutants, novices et intermédiaires. Chaque licencié est affilié à la Fédération Française de Danses.

Notre association n'est pas seulement une association de danses, elle participe à différentes actions notamment par l'apport de son aide pour le festival Country en Retz, qui se déroule chaque année fin juillet sur la commune de St Vaud et par son accréditation, au sein du mouvement en faveur du Téléthon. En effet, pour la 8^{ème} année, le 16 décembre 2017, elle organisera de 14h à 19h un bal line-dance et de 19h à 1h00 un bal country. Manifestation ouverte à tous. Grâce aux dons des commerçants, une petite restauration sera proposée sur place, ce qui permettra de reverser l'intégralité des recettes à l'AFM Téléthon.



Pour tous renseignements sur les cours contacter

Contact : Cécile 06 88 22 38 70 pour les autres sujets contacter le 02 40 21 01 67 ou asso.retzjadecountry@gmail.com

Club de lecture

Amis(es) lecteurs et lectrices, venez donc échanger vos idées, vos ressentis et vos émotions avec nous ! Une fois par mois, nous nous réunissons dans notre local. Nous partageons et débattons de nos coups de cœur, en toute convivialité.

Le dimanche 21 mai, notre vide-bibliothèque a favorisé les échanges. Les chineurs y ont fait de belles découvertes.

Une fois par trimestre, nous organisons notre réunion publique, à la médiathèque, afin de toucher un maximum d'amateurs.

Nous allons aussi à la rencontre de lieux porteurs de magie et d'histoire qui ont marqué notre imaginaire, au travers de nos lectures. Cette année, nos pas nous conduiront vers Clisson, ville au parfum d'Italie.

A partir du 11 juillet et jusqu'au 22 août, tous les mardis de 16h à 18h, nous participerons, en partenariat avec la municipalité, au festival « En Plain'Eté », sur la plage du Cormier. Nous accueillerons petits et grands pour des ateliers-lecture dans une ambiance très estivale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Contact : Mireille CARO 02 51 74 17 76



associations

Paus'créative

Envie de créer, de vous évader, l'association vous propose toute l'année des cours de peinture sur bois, carterie, bijoux. Ils ont lieu salle des Goélands.

- Peinture sur bois : les 1er et 3ème jeudis de 9h à 12h.
- Bijoux, carterie, peinture : les 1er et 3ème lundis du mois de 14h à 17h.

Pendant les vacances d'été, deux stages de loisirs créatifs seront proposés :

- Le 11 juillet (tableau mixed-media).
- Le 8 août (customisation d'un sac de plage sur le thème de la mer).

Salle des Loisirs (rue de Préfailles) animés par Lydia Beillevert tél : **06 81 45 57 47**

Contact : Nathalie BOISSERPE 06 31 51 64 49

L'envol de la couvée

Créée en 1987 sous le nom « La Couvée du Pélican », notre Association de Carnavaliers fête ses 30 ans. Au début des années 1990, suite au départ du président surnommé « Le Pélican », elle a changé de nom et est devenue « L'Envol de la Couvée ». Afin de fêter cet anniversaire, le thème de notre char « 30 années "Plaine" de Joie », est inspiré par cet événement.



Dès le démontage de l'ancien char, début octobre, le nouveau thème est choisi. L'équipe des hommes entreprend alors de préparer l'ossature du nouveau char en séparant les ouvrages, le

bois pour une part et pour l'autre le métal. Pendant ce temps, du côté de l'équipe des femmes, les unes s'activent à façonner les papillotes, tandis que les autres préparent les costumes.

Tous les ateliers ont lieu l'après-midi, une à deux fois par semaine selon les besoins. Pour la convivialité, il y a toujours une petite pause autour d'un café et d'un gâteau. Nous ouvrons notre porte au public un dimanche courant mars afin de faire découvrir le nouveau char et montrer le travail effectué.

Arrive le jour de sa première sortie, en nocturne, le vendredi soir avant le Carnaval de Pornic, en présence du Réveil Plainais. Cette année nous avons eu le plaisir d'être accompagnés par le Conseil municipal des enfants. Chaque jeune élu portait une lanterne confectionnée par ses soins.

Puis c'est le défilé du Carnaval de Pornic, début avril, où nous remportons un certain succès comme tous les ans, ce qui récompense le travail de chacun. Sept autres défilés se succèdent pendant les mois de juillet et août : St Brévin les Pins, St Brévin l'Océan, Pornic, Tharon, Préfailles et La Bernerie et bien sûr le 14 juillet à La Plaine-sur-Mer.

L'Envol de la Couvée sera présente au Forum des Associations le 2 septembre, pour montrer ses diverses activités et inciter des personnes à rejoindre le groupe. Cette année, de nouveaux carnavaliers ont été accueillis, ce qui a donné un petit souffle de jeunesse parmi les bénévoles et principalement pour nos défilés !

Mi-octobre, comme tous les ans, a lieu la traditionnelle soirée « Choucroute » animée par un orchestre. Cette manifestation est connue et attendue par de fidèles participants.

Contact : René BERTHE 06 11 47 76 50 - carnavalierslaplaine@free.fr

Connaissances du Pays de Retz



L'association regroupe une quarantaine de créateurs dans tous les domaines : peinture, écrivains, historiens, bijoux, couture, cartonnage, bois, sculpture sur verre ou sur bois...

Le comité d'administration vient d'être renouvelé et Madame Caroline DELECLUSE en est désormais la présidente.



Elle souhaite poursuivre l'action de l'association par la promotion de la culture, de l'art et de l'artisanat en faisant découvrir des créateurs de la région.

L'association organise des marchés et expositions, de

mai à septembre, à la Plaine-sur-Mer et les communes proches (Préfailles, Pornic, Saint Michel-Chef-Chef,...)

A noter sur les agendas :

- Un marché de créateurs les 29 et 30 juillet, à la salle des Fêtes.
- Un vide-greniers le 4 août, terrain des Cirques.

Le planning complet des manifestations de l'association ainsi que les différents contacts, notamment pour l'inscription au vide-greniers, sont accessibles sur le site : connaissancesdupaysderetz.com/

Contacts : Caroline DELECLUSE 06 62 87 99 14

Pierrette PICQUENARD 06 84 35 38 28

pays de Retz@yahoo.com

UNC

Association créée en 1972. Forte de 102 adhérents en 2003, elle réunit maintenant 66 combattants et 8 veuves.

Dynamique et active, elle participe à toutes les cérémonies nationales.

Un appel est lancé aux Soldats de France pour assurer la continuité. Sont considérés comme Soldats de France les non-combattants, de toutes les générations, qui partagent les valeurs défendues par l'UNC : sapeurs-pompiers, forces de police, élus.

Contact : Joël LOGERIE 02 40 21 08 74



La Goutte d'eau



Association à but humanitaire, La Goutte d'Eau œuvre principalement en Afrique, au Burkina Faso, à Bangui, en Centrafrique, et ici dans nos communes de La Plaine-sur-Mer, Saint Michel et Préfaïlles.

En 2016, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Plaine-sur-Mer, nous a adressé deux demandes. Elles concernaient des fa-

milles ayant un besoin ponctuel auquel l'association a répondu.

Au Burkina Faso, notre association soutient activement le village de Godé Sabou. Nous continuons à aider des orphelins à s'équiper de cartables et de fournitures scolaires pour aller à l'école. L'aménagement d'un jardin potager demandait la réalisation de 4 puits. Nous avons financé 2 d'entre eux. Ce à quoi personne n'avait pensé, c'est que les animaux se régalaient la nuit de ce qui pousse dans le jardin... obligeant les femmes à dormir sur place pour surveiller les légumes et chasser les animaux. C'est pourquoi aujourd'hui, les gens du village nous demandent de participer au financement d'une clôture entourant le jardin.

De graves inondations ont eu lieu à Godé Sabou obligeant les habitants à de gros frais imprévus ; une aide exceptionnelle a malgré tout permis aux écoliers de participer à la rentrée scolaire. Une personne sur place, avec qui nous sommes toujours en contact, gère la répartition des dons envoyés.

A Koubri, au dispensaire, nous continuons de verser le salaire de l'infirmière. Aujourd'hui, les patients attendent en plein soleil leur rendez-vous médical. A leur demande, un préau est réalisé évitant les désagréments d'une trop longue attente à l'extérieur.

A Bangui, nous aidons le foyer de charité pour l'achat de médicaments et de matériel médical.

Nos activités permettent de récolter des fonds. Nous organisons le concert d'Henri Vauloup le 12 novembre 2017 à l'église de La Plaine-sur-Mer. Pour se faire connaître l'association est présente au concert des Lakas le 2 août 2017. C'est grâce à nos 60 adhérents, aux cotisations et aux dons, aux quêtes de l'été et au concert que nous trouvons l'aide nécessaire à nos actions.

En 2018, nous aurons la chance de fêter les 30 ans de l'association.

« Le courage de la Goutte d'Eau, c'est qu'elle ose tomber dans le désert. »

Contact : Guillaume DE DIEULEVEUT 06 72 26 39 76

lagouttedeau44gmail.com

AMAP



Rejoignez une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) près de chez vous !

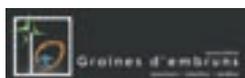
- Vous aimez les produits bio, frais et de saison.
- Vous voulez consommer en circuit court.
- Vous voulez soutenir l'agriculture paysanne locale.

L'AMAP nous fait passer de consommateurs à consomm'acteurs !

Pour nous contacter : amaplaaine@gmail.com

- Horaires des distributions : **le Mardi de 18h15 à 19h15**
- Lieu de distribution: Salle des Goélands, rue de la Libération

Contact : Président : Stéphane GIRAUDET 02 40 64 46 99
amaplaaine@gmail.com - <http://amaplaaine.wix.com/44770>



Graines d'embruns



Notre modeste association rassemble, depuis quelques années déjà, une poignée de passionnés et de collectionneurs de végétaux. Elle offre un espace d'échange et de partage dans un esprit convivial et amical.

Le 7 octobre, pour la troisième année consécutive, Graines d'Embruns organisera un Troc'plantes dans le cadre verdoyant du jardin des Lakas. Le public est invité à participer à un après-midi de troc de végétaux : plants racinés, boutures ou semences, de variétés ornementales, potagères ou d'intérieur, rares ou communs, étiquetés de préférence.

Ce troc est ouvert à tous, novices comme amateurs éclairés. Comme les fois précédentes, les membres de l'association présenteront également une mini-exposition « découverte ».

Contact : Jonathan BROSSEAU 06 74 43 00 90

www.grainesdembruns.fr - contact@grainesdembruns.fr

associations

Sel de Jade

Le Système d'Entraide Local, S.E.L. de Jade regroupe 88 adhérents. Les Selistes se rencontrent chaque 2ème mercredi du mois, à 19h30 salle des Loisirs. Il est possible de venir nous rejoindre lors de ces rencontres, ouvertes à tous.



Initiation à la mycologie, sortie dans la forêt du Gâvre

Le principe du S.E.L. est basé sur le constat que toute personne possède des compétences, des moyens, du temps qu'elle peut échanger et partager avec les autres. A travers ces permutations de services, notre but est de favoriser l'entraide dans un climat de confiance et de solidarité, et de créer du lien entre les personnes. La seule monnaie d'échange est le TEMPS. Une heure donnée pour un service sera compensée par une heure reçue pour un autre service. Exemple : Marie fait du repassage pour Pierre. Pierre aide Jacques à faire le jardin. Jacques aide Marie à monter un meuble.

Les échanges de services restent la base de notre S.E.L. Au fil du temps d'autres formes de services ont émergé : prêt de matériel, ateliers, visites en groupes, après-midis jeux de société, propositions d'objets ou de produits à donner.

Contacts : Jacqueline BERNARDEAU 02 40 21 96 90,
Thérèse COUDEL 06 74 88 81 34, Andrée RIBOULET 06 74 21 31 20.
seldejade@gmail.com

Don du sang



Vous aussi donnez votre sang !

La transfusion sanguine est indispensable pour le traitement de nombreuses pathologies, par exemple :

- les leucémies, lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules de la moelle osseuse, on a recours aux plaquettes et aux globules rouges.
- pour les hémophiles et les grands brûlés, on a besoin de plasma et de médicaments dérivés du sang.
- en cas d'hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une opération, la transfusion de globules rouges est essentielle.

Si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité des 1 600 000 volontaires qui donnent régulièrement leur sang.

Aujourd'hui vous aussi, vous pouvez décider de sauver des vies.

Où donner son sang ?

Le don du sang est organisé par l'Établissement Français du Sang (EFS).

A La Plaine-sur-Mer le jeudi 12 Octobre de 16h à 19h30 - Salle des Fêtes - Espace Sports et Loisirs

Pour plus d'informations sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte, contactez :

Contacts : Claude ZANAZZO 0240215563 ou Marie BAUDET 0240210482
www.Don du sang.net



recette

Profiteroles au Curé Nantais et Poire

Faire une pâte à chou (pour une quinzaine de choux - 3 par personne).

Mettre dans une casserole, 200 gr d'eau, 100 gr de beurre, 1 pincée de sel et de sucre. Faire bouillir le tout et y verser d'un seul coup 170 gr de farine tamisée.

Bien remuer à la spatule et la travailler environ 5 mn à feu doux jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois et forme une boule.

Retirer du feu et ajouter un à un les 4 œufs en travaillant énergiquement la pâte.

Former les choux à la poche à douille.

Faire cuire au four à 180°C pendant 20 mn.

Sauce au curry : laisser réduire 25 cl de crème liquide avec 2 cuillères de curry en poudre afin d'obtenir une consistance crémeuse.

Garnir les choux de copeaux de Curé Nantais, de lard fumé cru et de petits cubes de poire préalablement poêlés au beurre. Mettre au four à 180° pendant 8 mn.

Disposer dans l'assiette avec un filet de sauce au curry, un petit cœur de sucre ou de laitue.

Bon appétit.



Recette offerte par « Le Panoramique de la Prée »
66 Boulevard de la Prée - 02 40 21 50 13
66panoramique@gmail.com

facebook : @Panoramiquedelapree

Au retour
du marché
RESTAURANT



*Fermé le dimanche
et le lundi*

3, place Ladmirault (près de l'Église)
LA PLAINE-SUR-MER - **02 51 18 24 79**
www.auretourdumarche.fr

diminutifs

La Plaine sur Mer - **02 40 21 58 09**
Rue de l'Église

| | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|
| Pornic - Super U - Le Golf | 02 40 82 09 00 |
| Pornic - 37 ^{bis} rue du Général de Gaulle (coté gare) | 02 40 21 76 81 |
| Tharon | 02 40 27 83 08 |
| St Brevin | 02 40 27 22 71 |
| Paimbœuf | 02 40 27 25 76 |
| Bourgneuf en Retz | 02 51 74 87 36 |

NEUF & RÉNOVATION



OMTÉLEC
Électricité
Merlet Olivier

- Chauffage élec.
- Climatisation
- Ventilation
- Domotique
- Alarme
- Vidéo Surveillance
- Antenne

OMTÉLEC // Olivier Merlet // ZA de la Gateburière 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél : 06 80 03 73 07 // Mail : o.mt@wanadoo.fr



Experts et Partenaires

VM LA PLAINE

26 rue de Bernier - ZA La Gateburière
Tél. 02 51 74 27 40
mail: laplaine@vm-materiaux.fr

**MAISON
OSSATURE
BOIS**

CHARPENTE



A TRAVERS LE BOIS
www.atraverslebois.fr

5 impasse de la Gateburière - 44770 La Plaine sur Mer
06 01 82 73 56 • contact@atraverslebois.fr

L'ATELIER
BUREAU D'ÉTUDE EN ARCHITECTURE
D'INTÉRIEUR



J S I M O
BUREAU D'ÉTUDE
EN MAÎTRISE D'ŒUVRE

20 ZA de la Musse - 44770 LA PLAINE SUR MER
02 40 21 02 32
www.jsimo.com - jacques.sivet@jsimo.com



JADE Menuiserie

Menuiserie / Rénovation / Intérieur / Extérieur
Portails / Clôtures / Automatismes
Charpente Ossature Bois / Dépannage

1 Imp. de la Gateburière - 44770 La Plaine sur Mer
02 40 82 57 94 - jade.menuiserie.pro@gmail.com
jade-menuiserie.com

AC Méca Services
La Plaine sur Mer
44770



Maintenance
Automobile et Nautique
A domicile ou en atelier

— ZA La Gateburière —
Tél. 06 14 98 24 15 - ac.mecaservices@gmail.com

Au Jardin des Rêves
des Rêves
CRÉATION
 Massif, mur végétal, robot tonte, dallage
 terrasse, terrassement, clôture, élagage, tonte...
BOIS DE CHAUFFAGE
SHOWROOM
 INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
 ZAG La Musse
 www.aujardin-des-reves.com 02 40 21 11 28 LA PLAINE SUR MER

AMBULANCES PACAUD
 Agrément 4403259
 02 40 21 60 29
 Taxi • 7j/7
 LA PLAINE-SUR-MER - PRÉFAILLES toutes distances
 THARON - ST MICHEL 02 40 27 90 87

Sarl Jean-François Foucher et Laëtitia
GARAGE FOUCHER
 Zone de la Basse Musse
 La Plaine/Mer
 Tél. 02 40 21 50 08

VENTE NEUF
 ET OCCASION
 MÉCANIQUE - TÔLERIE
 PEINTURE - DÉPANNAGE

RENAULT
 La vie, avec passion

Bourmeau Ludovic PAYSAGE
 Créations et entretiens d'espaces verts
 • Taille
 • Tonte
 • Elagage
 • Abattage • Gazon
 • Plantation • Clôture, Dallage...
 Tél./Fax
 02 40 21 57 64
 ZA de la Gateburière
 Rue de Bernier 44770 LA PLAINE sur MER
 www.bourmeau-paysage.com • contact@bourmeau-paysage.com

BOUCARD STÉPHANE
 9, impasse des Fleurs
 44770 La Plaine sur Mer
 02 51 74 87 26

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES

www.boucard-plombier-couvreur.com

T'AS PENSÉ AU PAIN ?

ARBRE À PAINS
 YANN DOUALD ARTISAN BOULANGER

Ouvert tous les jours de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 sauf le lundi
 En saison de mai à septembre 7/7 jours de 7h à 20h

1 Bis des Nations Unies - 44770 LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 50 60

HÔTEL**** RESTAURANT ** MICHELIN
ANNE DE BRETAGNE
 MATHIEU GUIBERT

163, Boulevard de la Tara - LA PLAINE-SUR-MER - Tél. 02 40 21 54 72
 www.annedebretagne.com

La Plaine sur Mer
Les Villas de Port Giraud
 Chemin de la Vallée

Proche Océan

PROPRIÉTAIRE
 EN ACCESSION ABORDABLE

Coop Logis
 Groupe ActionLogement

02 72 56 00 63

1 Allée des Hélices - NANTES
 cooplogis.fr
 depuis 1964 à votre service

12 TERRAINS + MAISONS T4
 Prix à partir de **175 000 € ttc***

* Prix à partir de et hors frais de notaire pour un achat en location-accession sous réserve d'éligibilité et de disponibilité. Sous conditions, nous consulter. Document non contractuel.